

9 25%* Obligations municipales garanties 5 ans
 * Minimum 25 000\$
 Sujet à modification sans préavis
659-4960
ScotiaMcLeod

LE SOLEIL

Les p'tits matins décontractés de la fin de semaine...
 Abonnez-vous:
(418) 686-3344 (Québec)
 ou au 1-800-463-2362 (régions)
LE SOLEIL

MERCREDI 1^{er} MARS 1995

QUÉBEC, 99^e ANNÉE, N^o 62
 50 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,50 TPS 0,24 TVG 0,24 3,98

MONTREAL-OTTAWA 60c Plus TPS TVG
 FLORIDE 1,50\$ US

50c Plus TPS TVG

LE QUÉBEC



Un recensement en avril ou en mai

Québec est prêt à tenir un recensement dès ce printemps pour avoir une liste plus fiable au moment du référendum, a dit hier Guy Chevrette. **A-7**

Le délestage a évité la panne générale

Une perte de production à Churchill Falls a causé une panne d'électricité de 30 minutes chez 400 000 clients d'Hydro-Québec, hier après-midi. **A-2**

LA RÉGION

Braconnier condamné à 50 000 \$ d'amende

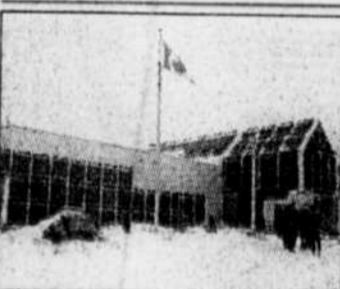
Un braconnier de Causapsca a écopé de 50 000 \$ d'amende et s'est vu interdire de pêcher le saumon pendant trois ans, partout au Canada. **A-2**

LE SPORT

Crawford s'attendait à un passage à vide

Les Nordiques ne semblent pas inquiets en dépit des insuccès lors des six derniers matchs et Marc Crawford s'attendait à un passage à vide, tôt ou tard. **S-2**

L'ÉCONOMIE



La Pocatière: la ferme expérimentale fermera

Malgré 7 millions \$ d'investissements en 10 ans, Agriculture-Canada fermera le 1^{er} avril 1997 sa ferme expérimentale de La Pocatière. **B-10**

LE MONDE

Le frère de Salinas arrêté pour assassinat

Raul Salinas, le frère de l'ex-président mexicain, a été arrêté et accusé d'être le cerveau de l'assassinat de l'ancien secrétaire général du PRI. **C-1**

LES ARTS

Producteur du Québec honoré aux Grammys

Quoi qu'il arrive à Céline Dion, un producteur natif du Québec, Pierre Cossette, recevra un prix prestigieux à la cérémonie de remise des Grammys. **B-4**

L'INDEX

Annonces classées	C-3 à C-7
Arts	B-3 et B-4
Bridge	C-7
Décès	C-7 et C-8
DEDUCTO	C-4
Économie	B-6 à B-10
Éditorial	A-14
Horoscope	C-8
Le Monde	C-1
Michel Vastel	A-14
Où aller à Québec	B-4
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	C-2
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Un peu de soleil, possibilité de faible neige, maximum -6. **S-16**

La question devra parler d'union économique — Bouchard

OTTAWA — Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, croit que la question posée lors du référendum québécois sur la souveraineté devrait faire allusion à l'union économique du Québec avec le Canada.

par HUGUETTE YOUNG de la Presse canadienne

«La question ne mènera peut-être pas de façon instantanée à la souveraineté le soir du référendum, mais elle mènerait automatiquement à la souveraineté s'il y avait une union économique avec le Canada. La question ferait allusion à l'union économique», a-t-il dit, sans cependant accepter de fournir plus de détails sur le sens qu'il aimerait donner à la question référendaire.

Selon M. Bouchard, la question

actuelle (contenue dans l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec) doit être modifiée, certes, mais elle doit porter sur la souveraineté.

«Je ne veux pas m'aventurer sur le libellé exact, mais il faudra décodifier les aspirations du Québec qui ont été exprimées dans divers sondages récemment et s'assurer que la question réponde à ces aspirations», a-t-il précisé hier aux journalistes, à l'issue de la période des questions à la Chambre des communes.

Le chef de l'opposition officielle

à la Chambre des communes a aussitôt ajouté que la question référendaire devrait selon lui renvoyer à une forme d'association économique avec le Canada.

Depuis deux jours, Guy Laforest, un politologue de l'université Laval et souverainiste convaincu, exhorte le gouvernement de Jacques Parizeau à reporter la date du référendum, prévu avant la fin de l'année.

«Mieux vaut reculer, admettre que l'on s'est trompé, que de conduire son peuple au désastre et à la morosité pour 20 ans», écrivait-il hier dans Le Devoir.

Selon M. Laforest, M. Parizeau «ne manque pas de raisons en l'état actuel de la société québécoise pour reporter sine die le rendez-

vous référendaire». M. Laforest soulignait à contrecœur que les commissions régionales sur la souveraineté n'avaient pas produit l'élan escompté en faveur du projet d'indépendance.

Or M. Bouchard craint que ce ne soit M. Laforest qui s'est trompé.

Il a précisé hier qu'il tenait toujours au contraire à ce que le référendum sur la souveraineté du Québec ait lieu en 1995.

«Je ne suis pas d'accord avec lui, a-t-il dit hier. Je crois qu'il faut le faire ce référendum. Ça n'a aucun sens d'attendre plus longtemps pour avoir le verdict des Québécois. Je connais bien des gens au Québec qui commencent à penser comme lui, mais je crois

qu'il y a moyen de formuler une question qui puisse faire progresser le Québec sur la voie de la souveraineté.»

Le trafic postal de drogue bondit

QUÉBEC — Les trafiquants se servent de plus en plus de la poste et des services de messagerie pour faire entrer au pays des stupéfiants, notamment des drogues chimiques. La valeur des substances interceptées par les douaniers du courrier, à peu près stable en 1991 et 92, a plus que doublé en 93.

par SOPHIE COUSINEAU LE SOLEIL

Les douaniers du courrier ont saisi des drogues d'une valeur de 65,8 millions \$ en 1993, dernière année pour laquelle des statistiques sont disponibles, comparé à 29,5 millions \$ en 1992 et à 30,8 millions \$ en 1991.

«Il y avait des envois postaux de drogues à l'occasion par le passé. C'est un problème depuis 1993, et cela se reflète dans les statistiques», reconnaît George Webb, directeur des opérations contre les stupéfiants de Revenu Canada, section Douanes et Accise.

Les trafiquants utilisent la poste et des services de messagerie pour le commerce de drogues chimiques: de petites quantités de méthamphétamine (du «speed») et de médicaments d'ordonnance détournés, de plus grosses de L.S.D. et surtout de stéroïdes anabolisants.

Le L.S.D. provient de laboratoires américains situés au nord de la Californie et au sud de l'Oregon. Les stéroïdes anabolisants arrivent quant à eux de l'Europe et du Mexique. Les trafiquants utilisent des capsulateurs et des étiquettes pour faire croire qu'il s'agit de médicaments licites.

Les agents de Douanes et Accise Canada qui travaillent dans les sept centres de tri du courrier au pays ont ainsi intercepté, lors des 58 saisies réalisées en 1994, plus de 90 600 doses de stéroïdes, indique le sergent Yves Sirois, coordonnateur de la lutte antidrogue au bureau de la GRC à Montréal. En 1993, ces agents n'avaient saisi qu'environ 50 500 doses, en 1992, moins de 2000.

Si les douaniers du courrier sont dotés d'équipements plus sophistiqués, il ne sont pas plus nombreux qu'avant à examiner les paquets, indique George Webb. La hausse des saisies, en nombre comme en importance, s'explique-t-elle par la surveillance accrue ou par l'augmentation des envois illicites? «Il y a un peu des deux», dit le sergent Sirois.

Elle s'explique aussi par l'intérêt croissant porté par les organisations criminelles envers le commerce lucratif des drogues chimiques, notamment les stéroïdes anabolisants, qualifiés par le sergent Sirois de «la drogue des années 90».

«Depuis l'adoption de lois sévères en 1992, l'importation de stéroïdes anabolisants se fait de moins en moins par passeurs, est-il écrit dans le Rapport annuel national sur les drogues 1994 de la GRC. Par contre, l'importation de grandes quantités de stéroïdes par colis postaux et par services de messagerie a rapidement augmenté en raison du crime organisé.»

Une tendance qui devrait se maintenir au cours de la prochaine année, s'il faut en croire le rapport de la GRC, selon qui la poste et les services de messagerie demeureront, d'ici 1996, «le principal mode d'expédition des drogues chimiques au Canada».



LE BUDGET FÉDÉRAL '95

- La dette fait grimper les dépenses
- Le Québec souffrira le plus (Campeau)
- Les marchés réagissent bien
- Valcartier n'en profitera pas

A-3 à A-5 et B-10

Le commandant de la base de Saint-Hubert, le colonel Douglas Briscoe (à gauche), s'est esclaffé lors d'un point de presse, hier. L'officier a déclaré que l'arrêt des activités à la garnison de Saint-Hubert n'affectera en rien les opérations de la base de Montréal.

Démission-surprise du président de Radio-Canada

OTTAWA (PC et LE SOLEIL) — Dans un geste-surprise, le président-directeur général de la Société Radio-Canada, Tony Manera, a annoncé hier qu'il quittera son poste à la fin de mars.

À la tête de la SRC depuis le 1^{er} novembre 1993, M. Manera a invoqué des raisons personnelles pour expliquer son départ. En principe, son mandat devait se terminer en février 1999.

L'annonce de cette démission intervient au lendemain du dépôt du budget Martin, qui impose des compressions de 4% à la société d'État au cours de l'exercice 1995-96.

Dans un discours enregistré à l'intention des employés, M. Manera n'a pu s'empêcher de souligner les compressions supplémentaires auxquelles sera contrainte la SRC au cours des prochains exercices financiers.

Le manque à gagner atteindra les 350 millions \$ d'ici à 1997-98, ce qui représentera une réduction de 23% du budget total de 1,1 milliard \$, selon un document interne dont la Presse Canadienne a obtenu copie, hier.

Quand il a accepté de succéder à Gérard Veilleux, M. Manera avait clairement fait savoir au ministre du Patrimoine, Michel Dupuy, qu'il refuserait d'appliquer quelque médecine de cheval que ce soit à la société d'État.

Interrogé au sujet de cette démission, le ministre Dupuy a dit être au courant du geste qu'allait poser M. Manera depuis que ce dernier a rencontré le caucus libéral, au début du mois de février à Toronto.

Mais M. Dupuy a dit ne pas croire que le départ de M. Manera ait un lien avec les compressions dont fera l'objet Radio-Canada cette année ou au cours des prochaines années. «Non (cela n'a rien avoir avec le budget). Je suis déjà au courant depuis un certain nombre de semaines de son intention de remettre sa démission. Ce sont véritablement des raisons personnelles qui l'ont motivé», a déclaré M. Dupuy, un ami de M. Manera.

Le ministre du Patrimoine a fait valoir que le président de la SRC «est bien au courant des plans du gouvernement» en ce qui touche le financement de la société d'État depuis longtemps.

M. Dupuy a toutefois refusé de préciser l'ampleur des compressions auxquelles sera soumise la SRC au cours des prochaines années, se bornant à dire que son mandat et ceux de l'Office national du film et Téléfilm Canada

seront revus par le gouvernement fédéral.

La critique bloquiste en matière du Patrimoine, Suzanne Tremblay, n'a pu s'empêcher de voir de son côté un lien entre les compressions à venir à la SRC et le départ de M. Manera.

«M. Manera est un homme de parole. Il avait bel et bien dit qu'il avait accepté le poste parce que le gouvernement lui avait promis qu'il n'y aurait aucune coupe additionnelle», a déclaré Mme Tremblay.

Sur le qui-vive dans l'Est du Québec

La centaine d'employés de Radio-Canada à Matane, Rimouski et Sept-Îles sont sur le qui-vive: réunis hier, ils ont appris que le réseau subirait des coupures importantes. Dans certains cas, notamment à Sept-Îles, les employés seront fixés sur leur avenir entre le 5 et le 15 mars.

À Matane, le directeur Louis Pelletier a laissé entendre que les nouvelles arriveraient plus tard: «Nous ne savons pas encore ce qui se passera. Nous venons tout juste d'apprendre l'ampleur des coupures. Tout ce que nous savons, c'est qu'un groupe à l'externe regardera le fonctionnement de Radio-Canada et verra éventuellement à la refonte de son mandat. Il n'y a aucun scénar-

rio d'envisagé, ni d'échéancier.»

Selon lui, les coupures exigées par Ottawa changeront la face de la SRC. «Mais, d'ici à ce que nous soyons fixés, cela ne change en rien notre mission d'informer la population. Tout en voyant à nos affaires, nous continuerons à produire et diffuser 37 heures d'émissions par semaine.»

La station CBGA bénéficie d'un budget annuel de près de 2 millions \$, la station de Sept-Îles d'environ 1,5 million \$.



Tony MANERA **C-1**

Perte de production à Churchill Falls 400 000 abonnés privés de courant

QUÉBEC — Décidément, le milieu des communications fonctionnait tout croche hier. Une perte de production d'électricité à Churchill Falls a occasionné une coupure de courant auprès de 400 000 clients d'Hydro-Québec, tandis que des interférences du soleil dans la liaison satellite de la Presse canadienne ont provoqué un bref arrêt de la transmission des nouvelles dans tout le réseau.

par CLAUDE VAILLANCOURT
LE SOLEIL

La perte de production de la centrale de Churchill Falls, dont les ingénieurs cherchent toujours les causes, n'a provoqué aucun incident majeur, si ce n'est les problèmes que cause habituellement une panne d'électricité.

Mais sans le système d'autodélestage du réseau mis au point par les ingénieurs d'Hydro-Québec, cette perte subite d'énergie aurait pu être catastrophique.

Pendant une demi-heure tout au plus, la panne a touché 75 000 clients dans la région de Québec, 150 000 autres dans celle de Montréal, 44 000 en Abitibi-Témiscamingue, 68 000 abonnés dans la vallée du Richelieu, 20 000 autres en Mauricie, 3400 dans la région de Manicouagan, 20 000 dans celle de la Matapédia et près de 24 000 autres au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Aussi gros que LG2

Churchill Falls, faut-il le souligner, c'est aussi gros que la centrale de LG2 en terme de production.

L'énergie qu'on y produit est également considérable, soit environ 5400 mégawatts. Or, en se délestant d'une production de 5000

mégawatts d'électricité, c'est comme si on avait enlevé le sixième de toute l'énergie requise par le Québec dans les pires journées froides de l'hiver. Hier, alors que le temps était plus clément, c'est le cinquième de l'énergie hydroélectrique qui s'est éteint. La panne a duré de 14h32 à 15h04.

Anik 2

Par ailleurs, l'arrêt des communications en provenance du satellite Anik 2 est facilement explicable.

«C'est une situation que l'on rencontre deux fois par année, pendant une semaine à chaque occasion, à raison d'une quinzaine de minutes dans chacun des cas» explique un responsable de la Presse canadienne, M. Mario Lortie.

Comme le soleil, vers le début du mois de mars et le milieu de septembre, se trouve à l'arrière du satellite Anik2, utilisé par la PC pour retransmettre les nouvelles dans toutes les salles de rédaction, il envoie alors plus de radiations que n'en produit le satellite.

Tous les utilisateurs du satellite Anik éprouvent alors des difficultés de communication pendant cette période, qui dure au maximum 15 minutes par jour, et où le satellite est moins bien situé dans son axe avec le soleil.



Attendre le train

Gordon Hill, de Kelowna, en Colombie-Britannique, employé du Canadien National durant 34 ans, attend que ce convoi du CN ait franchi le passage à niveau du centre-ville. Le CN est l'une des cibles visées par le gouvernement, dans son plan de privatisation annoncé lundi. Le ministre Paul Martin n'a pas précisé à quel moment ce gros morceau sera vendu. Les éléments d'actifs de la compagnie sont évalués à 2 milliards \$. Une menace de grève des 24 000 employés du secteur du rail pourrait toutefois retarder ce plan d'action. Des syndicats de Québec ont déjà soumis un plan de relance pour gérer le corridor Halifax-Toronto. Le projet de TGV entre Québec et Windsor est aussi menacé.

Procès Lajoie Le comptable posait des questions

CHICOUTIMI (PC) — Le comptable agréé Réjean Blanchette, un associé de la firme Samson, Bélair, Deloitte, Touche, a décrit hier le système de vérification de l'entreprise LMB qu'il a supervisé entre 1985 et 1991.

Témoignant au procès de l'ex-président de LMB, Pierre Lajoie, qui doit répondre de chefs d'accusation de fraude, il a aussi décrit les jours qui ont précédé le congédiement du vice-président aux finances, Julien Duchesne.

Le matin du 5 août 1991, quand il a découvert que deux emprunts totalisant 775 000 \$ avaient été faits à la Caisse populaire de Kénogami et déguisés en avoir des actionnaires pour laisser croire à une mise de fonds de 601 000 \$ de leur part, il a demandé à Pierre Lajoie comment cela avait pu se faire. Il n'a pas eu de réponse.

Selon lui, Lajoie lui a dit qu'il avait profité personnellement d'un chèque de 20 000 \$ émis en faveur de la Banque Royale et avait signé un affidavit l'attestant.

En contre-interrogatoire, il a déclaré qu'il n'avait pas réclamé plus d'informations sur ce chèque au moment de cette discussion.

Travaillant principalement à Montréal, Réjean Blanchette a reçu un appel de Pierre Lajoie le 3 août 1991, un samedi, l'informant que LMB était victime d'une fraude.

Le lendemain, il rencontra à Jonquière la secrétaire de Lajoie, Francine Bégin, qui lui a montré des chèques de remboursement de l'Agence de voyages Saguenay, encaissés par Julien Duchesne, et ses comptes de dépenses.

On lui a demandé de rechercher les endroits et les montants présumément fraudés en visant Julien Duchesne, et de faire rapport avant son retour le lendemain.

Le comptable a fait sortir une liste des comptes de dépenses et a constaté la présence de quatre chèques au nom de la Banque Royale encaissés entre le 14 février et le 27 mars 1991. Surpris de cette pratique, il a demandé à trois reprises au signataire Pierre Lajoie qu'elle était la nature de ces chèques mais n'a pas obtenu de réponse.

Il lui a posé la question une quatrième fois devant le président du conseil d'administration Guy Simard, mais la réponse a été qu'il avait confiance en Duchesne.

Dans les semaines qui suivirent, les relations se sont détériorées. Réjean Blanchette a saisi le contentieux de sa firme des irrégularités chez LMB et discuté de la possibilité de rappeler les états financiers qui indiquaient faussement une mise de fonds de 601 000 \$.

Le 3 septembre 1991, LMB menaçait Samson, Bélair par mise en demeure alléguant des dommages.

Sur réception, Samson, Bélair met fin à son contrat de vérification, comme l'exige sa politique interne. Le 11 octobre, la firme de comptables envoie une lettre à tous les actionnaires pour les mettre au courant de l'emprunt à la caisse.

Le contre-interrogatoire de Me Martin Tremblay se poursuit ce matin.

Par ailleurs, un autre entrepreneur en construction est venu déclarer avoir reçu de Pierre Lajoie 16 billets de 1000 \$ pour du travail fait à sa résidence et un ancien associé de LMB est venu décrire les circonstances de son départ, sans vraiment rien apporter de neuf sur le fonctionnement de l'entreprise.

Au pas le braconnier!

AMQUI — Le juge Jean Bécu, de la cour du Québec, n'entendait pas à rire le 16 février, à Amqui, quand il a prononcé la sentence imposée à un citoyen de Causapsca, Marcel Beauchemin, coupable de divers actes de braconnage et récidiviste depuis 1975.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Il a condamné M. Beauchemin à payer des amendes totalisant près de 50 000 \$, plus les frais, payables dans un délai de 12 mois ou, à défaut de paiement, à 30 mois de prison, avec une probation de trois ans et une interdiction de pêcher le saumon dans quelque rivière que ce soit au Canada, aussi durant trois ans.

Les infractions perpétrées par le braconnier le 8 août, sur la rivière Matapédia, vont de la pêche sans permis à la capture du saumon autrement que par la bouche, en passant par la possession illégale de saumon. Ces actes lui ont valu deux amendes de 20 000 \$ et une troisième de 10 000 \$ à M. Beauchemin.

Ce qui n'a sans doute pas plu au juge Bécu, c'est l'impressionnante liste d'infractions pour lesquelles Marcel Beauchemin avait déjà été

reconnu coupable depuis 1975. On relève en fait une trentaine d'infractions au dossier, reliées au règlement de pêche du Québec ou à la loi sur la conservation de la faune; possession ou utilisation d'engin prohibé, utilisation de leurre prohibé, pêche au lancer léger dans une rivière à saumon, pêche à la dandinette, pêche à la truite autrement qu'à la ligne, pêche sans permis, sans droit d'accès ou en temps prohibé.

La liste continue: possession illégale de saumon ou de saumon ne portant pas le scellé requis, vente illégale de saumon et entrave aux agents dans l'exercice de leurs fonctions, possession d'arme non remise la nuit, chasse à l'original en temps prohibé et possession illégale de viande d'original. Enfin, une sentence avait déjà été rendue en vertu du code criminel pour menace de mort à l'endroit d'un auxiliaire de la conservation de la faune. Et vian!

En Bref

■ Tentative de meurtre

PORT-CARTIER — Un détenu du pénitencier à sécurité maximale de Port-Cartier, Timothy Cobbs, 29 ans, a été victime d'une tentative de meurtre vers 20h, lundi. Ce dernier aurait été agressé par Kevin Erouchie, 28 ans, à l'aide d'un pic artisanal, alors qu'il circulait dans un corridor. Les belligérants ont été séparés par les gardiens. La victime n'a subi que des blessures légères et a été soignée à l'infirmerie. Cobbs purge une peine de 25 ans pour le meurtre d'une fillette de Montréal, tuée l'an dernier. L'enfant avait été découverte dans un bac à déchets.

■ Motoneigiste blessé

LA MALBAIE — Un motoneigiste participant au raid Challenge Kanada, cette dure épreuve de 2000 kilomètres qui remplace le raid Harricana, a été sérieusement blessé hier après-midi, non loin de La Malbaie. Régis Gaudreault, le capitaine de l'équipe de Dolbeau, a été rescapé, au cours d'une opération de sauvetage menée par une équipe de patrouilleurs-motoneigistes de la Sûreté du Québec. Il souffre de blessures au dos.

■ Gros lot au casino

MONTRÉAL — Trois pièces de 25 cents dans une machine à sous de lots progressifs, une pression du doigt pour déclencher le mécanisme de jeu et Mme Josée Saint-Pierre, une résidente de Saint-Hubert, s'est enrichie lundi d'une somme de 513 751, 64 \$. La jeune femme a remporté le plus gros lot jamais gagné dans une machine à sous au casino montréalais. L'appareil dans lequel elle avait investi ses trois «trente sous» fait partie d'un îlot de 16 machines à sous, appelé le Double Gold Rush. Il permet à tout joueur de gagner un lot minimal de 250 000 \$, en autant qu'il mise trois pièces à la fois. Un pour 100 de tout ce qui entre dans l'une ou l'autre des machines s'ajoute à la cagnotte et fait augmenter le gros lot.

LE SOLEIL

925, chemin Saint-Louis
C.P. 1547, succ. terminus
Québec (Québec), G1K 7J6

Service aux abonnés	686-3344
Annonces classées	647-3311
Carrières et professions	686-3270
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Promotion	686-3342
Renseignements	686-3233

LA QUOTIDIENNE

tirage du 28-02-95

0 - 2 - 2

6 - 8 - 7 - 0

BANCO

tirage du 28-02-95

3-5-6-8-9-19-23-25-26-28-

33-35-36-39-42-47-48-60-67-69

LE TRENTÉ ET UN



COTON LAVÉ FROISSÉ

LE TRENCH DÉTECTIVE

LA FORME ORIGINALE, AMPLE, CARRÉE, ÉPAULES TOMBANTES, COL CHEMISE
SUPERPOSÉ EN DOUBLE AVEC UN COL EN CUIR, BOUTONNAGE SOUS LARGE PATTE, POCHE
BIAIS. COTON HYDROFUGE HYPERSOUPLE, TOUTES LES COUTURES SONT DOUBLES.
COULEUR DE SABLE. 335.00... 38 À 44. STE-FOY ET GALERIES DE LA CAPITALE.

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LE BUDGET FÉDÉRAL 95

LE SOLEIL

Malgré des compressions annoncées par Martin

Ottawa dépensera 3,4 milliards \$ de plus cette année

OTTAWA (PC) — Malgré les compressions annoncées lundi par le ministre des Finances, Paul Martin, le poids de la dette publique forcera le gouvernement fédéral à hausser ses dépenses de 3,4 milliards \$ en 1995-96.

Au cours du prochain exercice financier, Ottawa compte ainsi dépenser en tout 164,2 milliards \$, soit une hausse de 2,1 % par rapport à 1994-95. De cette somme, 49,5 milliards \$ serviront uniquement à payer les frais d'intérêt et de service de la dette, qui s'élève maintenant à 546,1 milliards \$.

Les frais rattachés à la dette accumulée du gouvernement fédéral, qui augmenteront de 8,5 milliards \$ en 1995-96, soit 20,7 %,

représentent d'ailleurs la plus importante dépense d'Ottawa, indique le budget des dépenses principal déposé hier aux Communes par le président du Conseil du Trésor, Art Eggleton.

Ce boulet financier accapare maintenant 30 cents de chaque dollar que dépense le gouvernement fédéral.

En tout, Ottawa ira chercher quelque 133,2 milliards \$ en revenus.

Bien que les dépenses totales du

gouvernement soient à la hausse, les sommes consacrées aux programmes fédéraux seront quant à elles amputées de 4,3 milliards \$ comparativement au précédent exercice financier et s'établiront à 114 milliards \$, une baisse de 5,7 %.

Des réductions supplémentaires, qui ne sont pas encore incluses dans le budget des dépenses principal dévoilé hier parce qu'elles n'ont pas encore été approuvées par le Parlement, pourraient permettre de ramener le total des dépenses à 163,5 milliards \$.

« Le budget des dépenses de cette année témoigne des décisions difficiles que le gouvernement a dû prendre en ce qui concerne les

dépenses et les programmes afin d'atteindre ses objectifs budgétaires », a déclaré le ministre Eggleton.

Tous les ministères

À l'exception du ministère des Affaires indiennes, tous les ministères fédéraux verront leurs budgets respectifs diminuer en 1995-96, notamment ceux des Transports, de l'Agriculture et de l'Industrie, qui seront les plus touchés.

Au cours du prochain exercice financier, le gouvernement libéral compte par ailleurs dépenser davantage dans le domaine de la justice. La Gendarmerie royale du

Canada verra son budget annuel légèrement augmenter de 10,8 millions \$ (1207 milliard \$ en tout) et les policiers consacreront plus de 67 millions \$ à lutter contre la contrebande.

Ottawa compte se désengager quelque peu des activités de maintien de la paix des Nations unies en retranchant 88,5 millions \$ du budget consacré à cette fin.

Le budget de la Société Radio-Canada, qui a atteint 1091 milliard \$ l'an dernier, sera réduit de 26,5 millions \$.

La compagnie Via Rail, quant à elle, verra ses vivres amputer de 42,9 millions \$ et devra se contenter d'une subvention de 288

millions \$ en 1995-96.

Le budget des dépenses principal fait suite au discours du budget du ministre des Finances, Paul Martin, qui a annoncé lundi l'abolition de 45 000 postes au sein de la fonction publique, dont 20 000 dès cette année.

Dans le but de ramener le déficit à 24,3 milliards \$ en 1996-97, soit l'équivalent de 3 % du produit intérieur brut, M. Martin compte aussi réduire de 2,5 milliards \$ les paiements de transfert aux provinces en 1996-97.

Ces paiements, qui feront l'objet d'une vaste réforme, totaliseront 29,7 milliards \$ au cours de l'exercice financier de 1995-96.

Un budget dur à l'égard des pauvres, dit Bouchard

OTTAWA (PC) — Non seulement le budget de Paul Martin impose-t-il une camisole de force financière aux provinces, mais il marque un virage social important par sa dureté et son insensibilité à l'égard des pauvres et des chômeurs, a décrié hier le chef de l'opposition Lucien Bouchard.

Selon lui, le budget fédéral indique la volonté du gouvernement de se « désengager » du domaine social.

Dans son budget de lundi, le ministre des Finances Paul Martin propose de fondre dès l'an prochain en une seule enveloppe globale les transferts fédéraux consentis aux provinces dans les domaines de l'éducation post-secondaire, de la santé et de l'aide sociale.

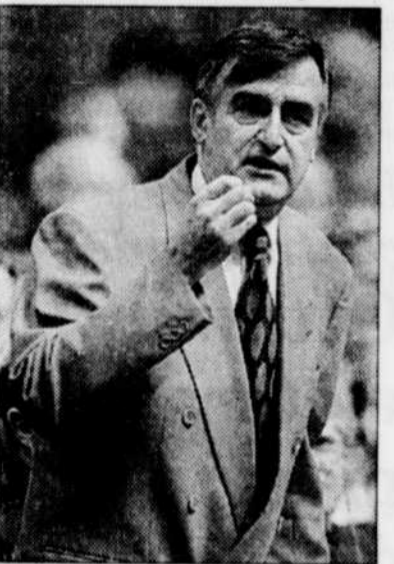
Ce nouveau mécanisme qui comprend des transferts en points d'impôts et en espèces, prendra le nom de Transfert social canadien. Les fonds en espèces seront réduits d'environ 7 milliards sur deux ans à compter de 1996-97.

Le chef du Bloc trouve curieux que l'entrée en vigueur de ce nouveau mécanisme de financement soit prévue pour l'an prochain, soit après le référendum.

La flexibilité

« Si ce nouveau programme était si bénéfique pour les provinces, dont le Québec, et s'il démontrait vraiment la flexibilité du fédéralisme canadien, ne devrait-il pas être opérationnel dès le début de la prochaine année fiscale, c'est-à-dire le 1er avril prochain? », s'est-il demandé.

« Comme ça tous les Québécois verraient de leurs propres yeux la qualité de la marchandise avant d'apposer leur croix historique. »



Lucien BOUCHARD

M. Bouchard estime que la fusion des transferts se traduira pas une perte sèche de près de 700 millions \$ en 1996-97 et environ 1880 milliards l'année suivante si l'on tient compte d'une répartition au prorata de la population. Ces chiffres, dit-il, ont été préparés par le ministère des Finances du Québec.

« Le fédéral crée un programme qui enlèvera au Québec au moins 2,5 milliards \$ sur trois ans mais attention, il y a encore des normes à respecter, a fulminé M. Bouchard devant une Chambre où les banquettes ministérielles étaient vides. Le grand frère coupe, il coupe encore, mais il édicte toujours ».

Le ministre des Finances Paul

Martin a toutefois démenti ces chiffres au cours de la période des questions. « Les coupures au Québec en 1994-95 et 1996-1997 seront de 350 millions \$ », a-t-il indiqué tout bonnement.

Au cours de la période des questions, le premier ministre Jean Chrétien a toutefois rappelé à son interlocuteur que « les provinces depuis très longtemps nous demandaient d'enlever certaines conditions. »

Le budget propose aussi de calculer le montant des prestations de la Sécurité de la vieillesse en fonction du revenu familial. L'entrée en vigueur est prévue pour 1997, indiquent les documents budgétaires.

M. Bouchard a exhorté le ministre à faire connaître dès maintenant les intentions véritables du gouvernement à l'égard des pensions de vieillesse au lieu de laisser cette question en suspens pendant le référendum.

« Manifestement, on sait très bien que la question des pensions de vieillesse est toujours très chaude dans ces discussions-là et elle est toujours utilisée par les fédéralistes comme l'une des appréhensions qu'on fait naître dans l'esprit des personnes du troisième âge », a-t-il dénoncé.

L'abîme

M. Bouchard a rappelé que le Canada était au bord de l'abîme financier et que les prévisions de M. Martin étaient trop optimistes.

Selon lui, le taux de croissance cette année sera plutôt de 2,5 % et non de 3,8 %.

M. Bouchard a aussi dénoncé la réduction de 30 % des subventions fédérales aux producteurs laitiers, dont bon nombre sont du Québec, alors que les producteurs de céréales de l'Ouest canadien, eux, seront « généreusement compensés » à la suite de la perte des subventions au transport des grains.

Manning

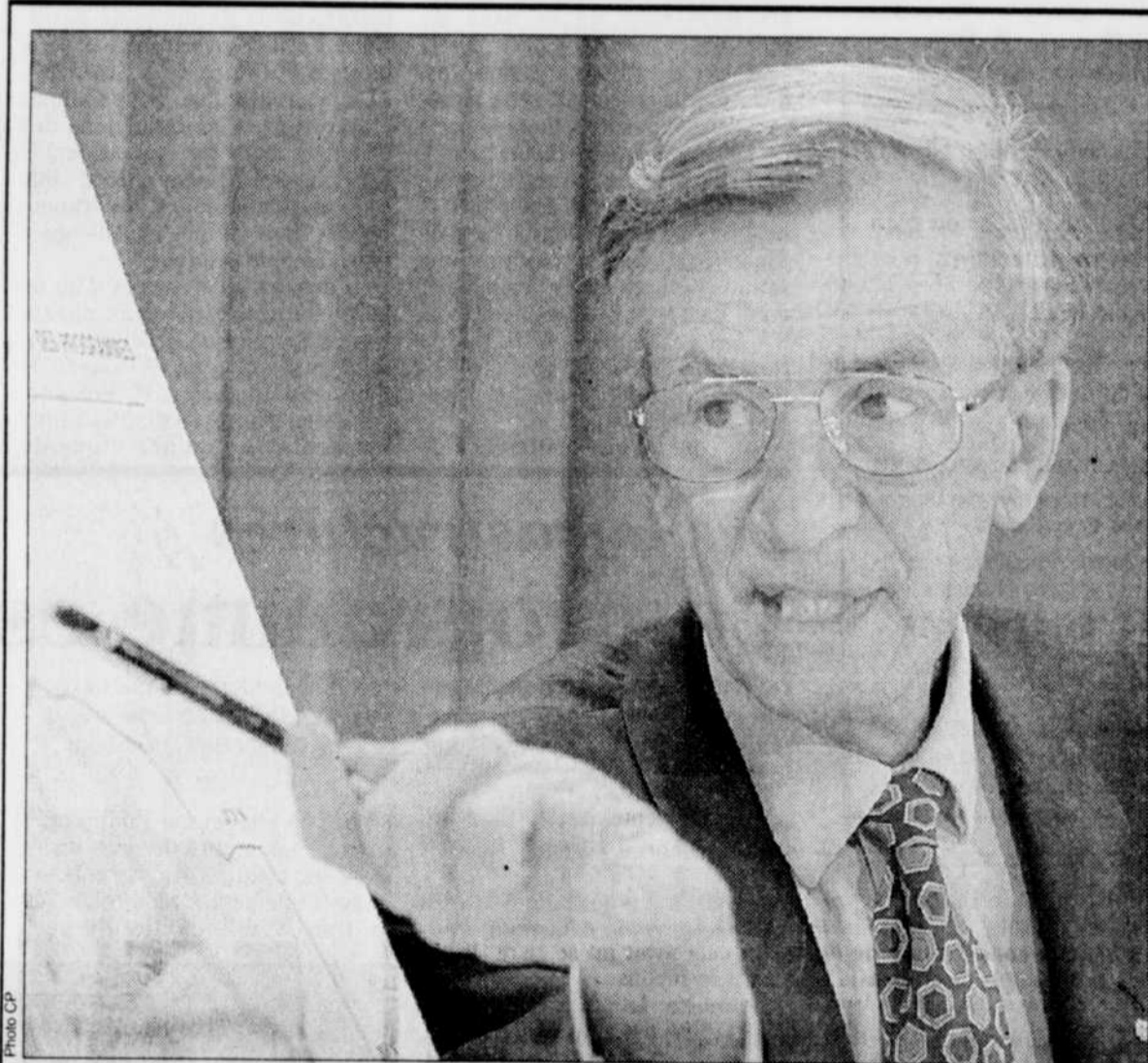
Pour sa part, le chef du Parti réformiste Preston Manning a critiqué le manque de courage politique du gouvernement pour venir à bout du déficit.

Selon lui, les démarches « timides » du ministre des Finances ne font que retarder l'inévitable et mettent en péril la survie des programmes sociaux.

A son tour, la députée de Saint-Hubert Pierrette Venne a critiqué la décision du gouvernement de fermer le commandement des forces terrestres à Saint-Hubert.

Le ministre de la Défense David Collenette a confirmé que Saint-Hubert fermera ses portes mais le contexte référendaire n'y est pour rien, a-t-il affirmé aux journalistes.

« Nous ne faisons pas de politique avec ces coupes, référendum ou non. Il faut contrôler le déficit et le Québec doit être traité comme n'importe quelle autre province », a-t-il affirmé catégoriquement.



Le budget fédéral laisse le ministre des Finances Jean Campeau avec une marge de manoeuvre encore plus restreinte.

Le Québec risque de perdre 36 000 emplois en trois ans

QUÉBEC — Le Québec est de loin la province qui souffrira le plus de l'impact du budget Martin, a affirmé hier le ministre québécois des Finances, Jean Campeau. Selon lui, le budget fédéral creusera un trou de 3,5 milliards \$ dans les finances de la province en plus de lui faire perdre 36 000 emplois d'ici 1998.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Une journée après le dépôt du budget Martin, le ministre Campeau a livré hier une longue et très académique analyse de l'impact des mesures fédérales, insistant particulièrement sur les coupes au transfert vers les provinces.

Pour le Québec, cette diminution des transferts se traduira, selon M. Campeau, par des pertes de 650 millions \$ en 96-97 et de 1,9 milliard \$ l'année suivante.

Le « pelletage » des dettes dans la cour du Québec aura pour effet de ralentir l'économie de la province, d'où la perte possible de 36 000 emplois au cours des trois prochaines années, soutient M. Campeau.

Par ailleurs, le manque à gagner provoqué par ces mesures ne laissera à peu près pas de marge de manoeuvre à Jean Campeau, qui déposera prochainement son propre budget. Tout en refusant de s'avancer sur les moyens à prendre pour récupérer auprès de ses contribuables les montants que le fédéral ne lui versera plus, le ministre indique simplement qu'il faudra « être très inventif ».

Jean Campeau s'en est pris au manque de transparence du gou-

vernement fédéral sur les coûts réels du budget. Il craint, entre autres, qu'Ottawa s'abrite encore dans le régime d'assurance-chômage, ce qui ne peut que faire augmenter le nombre d'assistés sociaux au Québec, dit-il.

Les pensions aux personnes âgées sont également menacées, ajoute le ministre. « Mais là, le ministre Martin vient de compter dans son propre but. »

Statistiques à l'appui, M. Campeau a indiqué que le fédéral continue de pelletter ses dettes dans la cour des provinces en se désengageant graduellement du financement des programmes sociaux.

10 % de moins

La contribution fédérale au Québec a diminué de 10 % depuis 1978, d'après le ministre des Finances. Le montant des transferts sera de nouveau réduit de 10 % d'ici 1998, ce qui fait dire à M. Campeau que le fédéral tente de stabiliser ses finances en refilant ses dettes aux provinces.

« On va monter les impôts ici et ça va descendre au fédéral, mais ça donne quoi? C'est la même chose si vous pelletez un déficit vers les municipalités. »

Pour M. Campeau, Ottawa se comporte comme « un gars qui fait des enfants et qui sacre son camp. »

Comme l'avait fait la veille son confrère vice-premier ministre, Bernard Landry, le ministre Campeau a tenté de démolir ce qu'il appelle un « budget référendaire ».

Après le référendum

Les mesures concrètes, celles qui feront mal aux contribuables, ne s'appliqueront qu'en 96-97, soit après le référendum, dénonce-t-il. « On a des raisons de se méfier, dit-il car le gouvernement fédéral cache son jeu avant le référendum, ça semble évident. On le voit bien avec les pensions de vieillesse. »

Les pensions

Quel coup de hache le fédéral prépare-t-il à l'égard de ces pensions qui, selon le budget Martin, devront demeurer soutenables? Qu'est-ce que ça veut dire soutenable?

Il estime toutefois que le budget Martin pourrait donner un bon coup de pouce à l'option souverainiste, mais il se défend de s'en servir pour faire avancer sa cause. « Je suis le ministre des Finances et non le ministre du référendum, a-t-il lancé. Je ne suis pas du tout content de la façon dont Ottawa a traité les choses. Et je ne veux pas gagner la souveraineté là-dessus. Si c'était le facteur qui nous aide, bon, on le prendra. »

M. Campeau se dit d'ailleurs persuadé que « de plus en plus de Québécois voient maintenant plus d'avantages à voter OUI à la souveraineté. »

Des points étonnants qui font sourire

OTTAWA (PC) — Il y a des points étonnants dans les prévisions de dépenses du budget de l'exercice 1995-96.

En voici quelques échantillons :

- la somme de 900 000 \$ dans l'exercice financier se terminant le mois prochain pour déplacer et délocaliser les députés qui ont perdu leur siège aux élections de 1993;
- la Cour fédérale dépense 60,1 % de plus, principalement dans des dossiers de réfugiés;
- 7,1 millions \$ de plus pour des salaires plus élevés pour des employés locaux embauchés dans des missions diplomatiques à l'étranger;
- 2,3 millions \$ pour un programme de dédommagement concernant la perte d'habitat d'oiseaux qui a été occasionnée par la construction de l'aéroport de Vancouver;
- 38 millions \$ de plus pour compenser pour les effets de l'inflation et de pertes lors du change de monnaies pour les transactions du fédéral à l'étranger;
- 28,1 millions \$ pour le recensement de 1996;
- 19,1 millions \$ de plus pour la perception de la TPS par le gouvernement du Québec;
- 29,7 millions \$ de moins pour les pensions des anciens combattants « surtout à cause d'une diminution du nombre de clients ».



À la défense du budget

Le premier ministre Jean Chrétien a chaleureusement soutenu son ministre des Finances, Paul Martin, hier, aux Communes, alors que les partis d'opposition formulaient leurs critiques.

CARREFOUR TIERS-MONDE
454, Caron
Québec, Qué. G1K 8K8
Canada
Tél.: (418) 647-5853
Fax: (418) 647-5719

Pour un monde solidaire

« À tous et toutes nous disons que, ce qui compte, c'est qu'ensemble nous puissions créer une véritable solidarité entre les peuples, une tendresse qui nous aiderait à combler le gouffre qui sépare le Nord du Sud. »

Miguel Almeida, coopérant SUCO au Pérou

LE SOLEIL



33 C.M.F.
93,3 fm
100%

Ces messages sont publiés grâce à l'appui de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) mais ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Agence.

Valcartier ne profitera pas des malheurs des bases de Saint-Hubert et Bagotville

QUÉBEC — Valcartier ne profitera pas de la fermeture de la base de Saint-Hubert ni de la diminution des effectifs à Bagotville, deux mesures annoncées dans le budget du ministre canadien des Finances, M. Paul Martin.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

«Bagotville est une base aérienne. La plupart des gens qui s'y trouvent travaillent dans des secteurs reliés à l'aviation. Or nous avons déjà, à Valcartier, du personnel formé pour les hélicoptères. Quant à la base de Saint-Hubert, ceux qui n'opteront pas pour une retraite ou une préretraite seront relocalisés à Saint-Jean», a déclaré au SOLEIL, hier, le général Alain Forand.

Le commandant de la base de Valcartier espère toutefois que la fermeture de Saint-Hubert rendra au Royal 22e Régiment la fanfare

qui lui a été retirée. Selon M. Forand, une vingtaine des 35 musiciens de l'ex-fanfare du 22e se sont retrouvés à Saint-Hubert. Il croit que la majorité d'entre eux ont gardé domicile dans la région de Québec afin de ne pas faire perdre leur emploi à leur femme.

Le général se résigne à la décision d'Ottawa. «Comme le reste de la population, nous devons faire notre part. Les choix sont limités», affirme-t-il. En revanche, ajoute-t-il, «si cette mauvaise nouvelle permet aux forces armées d'accroître en bout de ligne leurs capacités opérationnelles, le résultat sera très acceptable».

Le militaire espère que les économies réalisées serviront notamment à l'achat de nouveau matériel. Il croit en outre que la concentration d'effectifs moins lourds assurera une meilleure efficacité.

Même si Valcartier ne profitera pas du sort réservé aux deux autres bases québécoises, sa situation est loin d'être mauvaise. Au contraire. Son personnel, qui s'est accru de 130 l'an dernier, augmentera encore de 400 ou 500 au cours des deux prochaines années, nous a dit le général Forand.

Saint-Hubert

À Saint-Hubert, le couperet gouvernemental s'abat tant sur le quartier général de l'Armée de terre du Canada, qui sera déménagé à Ottawa, que sur les installations de la garnison Saint-Hubert, cette dernière constituant une des six garnisons de la base de Montréal.

Selon la capitaine Céline Roy, des Affaires publiques, cette mesure à deux volets entraînera la perte de 600 emplois (sur 1600). La plupart des rescapés se retrouveront dans les garnisons de Saint-Jean et de Longue-Pointe, dans l'est de Montréal. D'autres prendront une retraite anticipée. Les dégâts sont donc limités mais la jeune femme n'a pas caché au SOLEIL que la fermeture de Saint-Hubert constitue «un coup dur» pour la Rivière-Sud de la métropole.

Au cours d'une conférence de

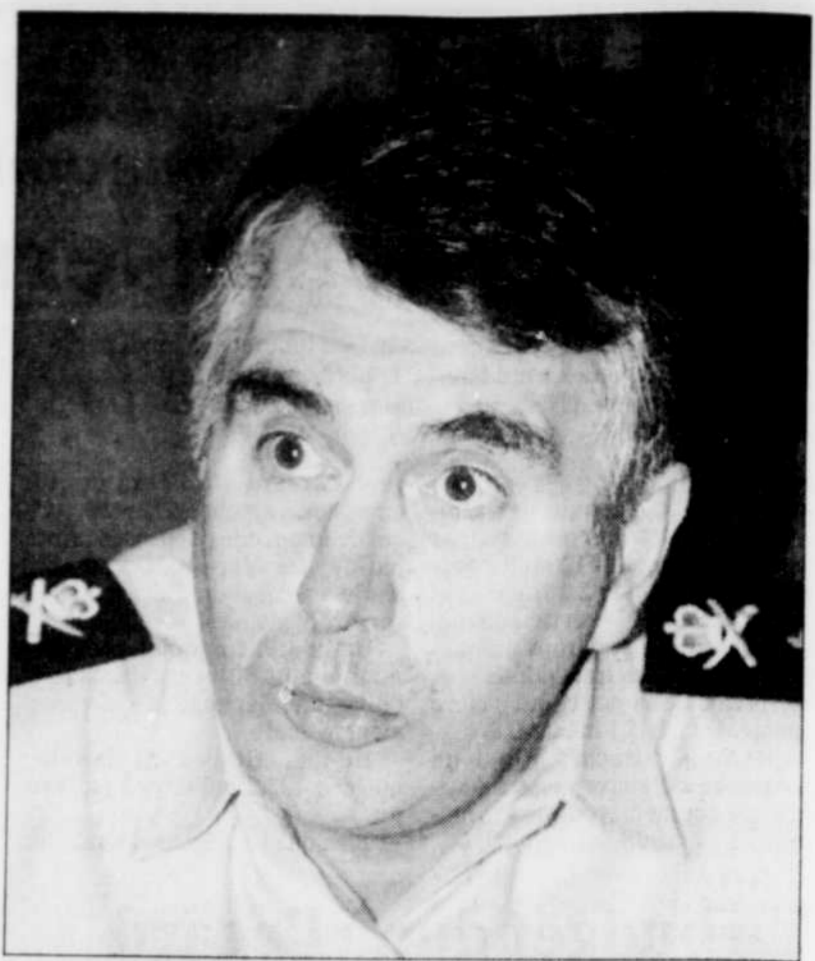
presse, hier, le colonel Douglas Briscoe a déclaré que l'arrêt des activités à la garnison de Saint-Hubert n'affectera en rien les opérations de la base de Montréal (dont il est le commandant) puisque les tâches seront réparties dans les cinq autres garnisons. Dans le contexte actuel de réduction des forces armées, a-t-il ajouté, il était impossible de maintenir 410 bâtiments dans la région de Montréal.

Le colonel évalue à 20 millions \$ par année les économies que le gouvernement fédéral pourra réaliser avec la fermeture de Saint-Hubert.

Les francophones

Pour sa part, le député de Marguerite-d'Youville et délégué régional de la Montérégie, M. François Beaulne, dénonce la fermeture de la garnison de Saint-Hubert et fait un parallèle avec le collège militaire de Saint-Jean. «De façon générale, nous sommes d'accord avec les réductions des dépenses militaires mais il semble que le gouvernement fédéral cible plus particulièrement les francophones dans l'armée canadienne», note l'homme politique.

Il déplore qu'en moins d'un an la Montérégie perde deux institutions importantes: le collège militaire de Saint-Jean et la base de Saint-Hubert. Selon M. Beaulne, cette décision est «d'autant plus inacceptable» qu'une étude de



Le commandant de la base de Valcartier, le général Alain Forand, espère toutefois que la fermeture de Saint-Hubert rendra au Royal 22e Régiment la fanfare qui lui a été retirée.

l'École nationale d'administration publique (ENAP) vient de révéler «que le Québec est déjà privé de 650 millions \$ par année et que le budget de la défense favorise les Maritimes aux dépens du Québec».

A son avis, «ce déséquilibre est en grande partie attribuable à l'influence prédominante des anglophones dans les postes de commandement qui décident de la

répartition des infrastructures, du capital et des effectifs».

Dans un communiqué remis à la presse, hier, le délégué régional de la Montérégie lance un appel à la solidarité des citoyens devant ce qu'il considère non pas comme «le début du fédéralisme flexible» mais comme «le début du fédéralisme désarticulé».

Info-impôts

L' exonération de 100 000 \$ de gain en capital a été abolie et je ne l'ai pas utilisée. Devrais-je m'imposer sur la totalité du gain en capital lors d'une disposition future ?

Bien qu'il soit vrai que l'exonération de 100 000 \$ de gain en capital ait été abolie le 22 février 1994, vous pourrez pour une dernière fois, dans votre déclaration de revenus 1994, inclure à votre revenu le gain en capital accumulé à cette date et ce, jusqu'à concurrence du montant de votre exonération non réclamée.

Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire T664 au fédéral et le TP726.18 au provincial.



ORDRE DES
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

Les infrastructures

Le programme est étiré sur 5 ans

OTTAWA (PC) — Le programme de renouvellement des infrastructures tant vanté par les libéraux ne se réalisera pas sur trois ans mais bien sur cinq ans, a indiqué hier le président du Conseil du Trésor, Art Eggleton.

Par MANON CORNELLIER

Dans la foulée du budget Martin présenté lundi, le ministre a précisé

que le budget de 2 milliards \$ prévu pour ce programme serait étalé sur cinq ans, ce qui obligera le gouvernement à réduire de 200 millions \$ les sommes allouées

pour l'année 1995-96. Ces fonds seront dépensés au cours des années subséquentes.

Le programme, qui a démarré l'an dernier, se poursuivra donc jusqu'aux prochaines élections fédérales mais sans bénéficier d'injection d'argent frais.

Selon le ministre, cet étalement a été demandé par les municipali-

tés qui doivent, comme les provinces, évaluer la contribution fédérale.

«Les 100 000 emplois seront créés mais cela prendra plus de temps. Plusieurs municipalités ont demandé d'étaler le programme au-delà des trois ans afin de tenir compte du fait que les projets plus importants prennent plus de temps à réaliser», a-t-il dit après avoir présenté le budget des dépenses pour 1995-96 à la Chambre.

Le programme des travaux d'infrastructure permet à Ottawa d'afficher une croissance de ses dépenses au chapitre du développement régional pour l'année 1995-96. Mais quand on y regarde de plus près, on constate que la plupart des organismes responsables du développement régional auront autant ou moins d'aide financière à offrir que l'année précédente.

Le Bureau fédéral de développement régional (Québec) est celui qui s'en tire le mieux. Il voit son budget total monter de 269 millions \$ à 446 millions \$, le gros de cette hausse étant attribuable au décollage du programme des infrastructures. Les sommes qui y sont allouées passeront de 110 millions \$ à 263 millions \$.

Lutte à la contrebande Ottawa mettra plus d'argent

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral veut consacrer plus d'efforts pour faire respecter la loi et l'ordre.

Pour y parvenir, il compte augmenter, entre autres, les budgets pour la lutte à la contrebande de 102,1 millions \$ en 1995-96. La Gendarmerie royale du Canada reçoit la part du lion. Ses fonds pour mettre en oeuvre la stratégie fédérale de lutte contre la contrebande de tabac et d'alcool seront accrus de 67,3 millions \$, révèle le budget des dépenses rendu public hier. Pour les mêmes raisons, le ministère de la Justice et celui du Revenu recevront 2,2 millions \$ et 32,6 millions \$ de plus en 1995-96.

En plus de lutter contre la contrebande, Ottawa a trouvé des fonds supplémentaires pour les policiers, la construction de prisons et le respect de la loi sur l'immigration. L'inquiétude du public au sujet de la criminalité violente l'amène à réclamer l'application de mesures plus efficaces pour traiter, en particulier, les délinquants sexuels et les criminels violents, note-t-on dans le document sur le budget du Solliciteur général.

DIRECTION HENRI-IV

NORD

Pour le prix et pour le service

SUNFIRE 1995

Moteur 2.2 litres
Manuelle 5 vitesses
Déflecteur arrière
Radiocassette AM/FM
Ouverture du coffre télécommandée
Siège arrière rabattable
Sac gonflable +++

13 195\$*

GRAND AM SE 1995

N° 15N271

Essuie-glace à balayage intermittent
Volant ajustable
Déflecteur arrière
Radiocassette AM/FM
Manuelle, 5 vitesses
Moteur 2.3 litres

SPÉCIAL
14 995\$*

TRANSPORT SE 1995

N° 15N174

7 passagers, sac gonflable
Transmission automatique
Freins antiblocage, chauffe-moteur
Essuie-glace à balayage intermittent
Phares antibrouillard
Radiocassette AM/FM
Moteur V6

19 995\$*

GMC SIERRA 4 x 4 CAB ALLONGÉ 1995

N° 15N350

3/4 tonne, vitres teintées,
pont autobloquant, moteur
5.7 litres, climatiseur,
transmission manuelle
5 vitesses

26 495\$*

* Taxes et transport en sus

Cartier

1475, Pie-XI Sud, Val-Bélair
(sortie Sainte-Geneviève)
847-6000

NOUVEAU

pièces (847-6001) et service (847-6000)
ouverts jusqu'à 23h, du lundi au vendredi

UN Condo EN Cadeau

LES FLORALIES DU PARC

70 000 \$

en prix!

Place des Quatre-Bourgeois

20 ans

VOS PREUVES D'ACHAT PEUVENT VOUS FAIRE GAGNER UN CONDOMINIUM.

À l'occasion d'une visite chez l'un des marchands de PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS ou chez l'un des marchands associés ou concurrents, conservez votre preuve d'achat... ou encore visitez le condo modèle «LES FLORALIES DU PARC» au 1130, rue de la Montagne-des-Roches, Charlesbourg (624-4444) et procurez-vous un coupon de visite.

- 1 - Déposez dans le baril du concours à PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS vos preuves d'achat ou coupons de visite avec vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso.
- 2 - Inscrivez également le mot de passe paru dans LE SOLEIL et gagnez en plus les meubles et accessoires.
- 3 - Écoutez CHIK-FM tous les jeudis vers 8h à partir du 9 février afin de savoir si vous serez l'un des finalistes au grand tirage qui aura lieu le samedi 8 avril 1995.

MOT DE PASSE: **JOURNAL**

1er finaliste: Jean-Yves Masson de Saint-Augustin 3e finaliste: Suzanne Auger de Beauport
2e finaliste: Jacques Dubé de Sainte-Foy

Place des Quatre-Bourgeois

MEUBLES BARNABÉ

ENTREPÔT

COUVRE-PLANCHERS

boiteau

LUMINAIRE

En collaboration avec:

Règlements disponibles à Place des Quatre-Bourgeois, chez les marchands commanditaires et les médias concernés.

En Bref

■ **Plaintes contre Radio-Canada**

TORONTO (PC) — Les responsables du ministère des Finances ont promis de donner suite à des plaintes selon lesquelles le réseau anglais de Radio-Canada a diffusé prématurément des détails sur le budget de lundi. Radio-Canada a en effet commencé à communiquer les faits saillants du budget six à huit minutes avant que le ministre des Finances Paul Martin n'entame son discours aux Communes, a indiqué hier le porte-parole du ministère Pierre Cossais. « C'est sérieux parce qu'en théorie il s'agit d'une fuite. L'opposition pourrait protester parce que le public a été informé du contenu du budget avant la Chambre des communes. »

■ **Les universités et les cégeps inquiets**

MONTREAL (PC) — Dans le domaine de l'éducation postsecondaire, le budget du ministre des Finances Paul Martin a soulevé un vent d'inquiétude. Après la Fédération étudiante universitaire du Québec, c'était au tour des universités et d'un regroupement syndical d'enseignants de cégep de manifester leur inquiétude à la suite du budget fédéral. L'Association des universités et collèges du Canada estime que « l'avenir sera extrêmement difficile pour les universités du Canada ». Les montants versés aux provinces par l'intermédiaire du Régime d'assistance publique du Canada et du Financement des programmes établis seront fondus en une seule somme, à compter de 1996, et celle-ci sera amoindrie.

■ **Pour les infirmières, le mal viendra plus tard**

MONTREAL (PC) — La Fédération des infirmières, de son côté, s'attend à ce que les décisions qui feront le plus mal ne soient annoncées que bien plus tard, après le débat référendaire au Québec. La présidente de la FIIQ, Mme Jennie Skene, dénonce aussi les sous-entendus du budget. « Qui se reconnaîtra dans l'annonce de la diminution des transferts aux provinces? Dans le financement des groupes d'intérêt? Qui comprendra que cette annonce vise les groupes de femmes, les groupes populaires? » La FIIQ déplore également le manque de compassion du gouvernement à l'endroit des 45 000 fonctionnaires qui seront mis à pied à travers le Canada en trois ans.

■ **Impact majeur pour les services de la santé**

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, estime que le budget Martin aura un impact dévastateur sur les services sociaux et de santé que reçoivent les Canadiens. Et, à la veille d'élections provinciales, il promet de se battre pour assurer la continuité et l'intégrité de ces services. Lors d'une conférence de presse tenue hier à Queen's Park, M. Rae a prédit que ce budget passera à l'histoire pour avoir marqué « la fin du Canada tel qu'on le connaît ».

■ **Pertes pour les producteurs de lait**

MONTREAL (PC) — Pour les producteurs laitiers du Québec, la réduction au cours des deux prochaines années de 30 % des subventions fédérales représente une perte annuelle de 3000 \$ à 5000 \$ par producteur sur des revenus de 20 000 \$ à 25 000 \$. L'impact de cette compression budgétaire contenue dans le budget fédéral pourrait cependant être nul si le gouvernement fédéral autorisait les producteurs à augmenter en conséquence le coût de leurs produits laitiers. « Pour compenser la réduction fédérale il faudrait augmenter le litre de lait de sept dixième de cent pour les deux prochaines années », a déclaré, hier, le président général de l'Union des producteurs agricoles du Québec, Laurent Pellerin, qui participait à Halifax à une réunion de la Fédération canadienne d'agriculture.

■ **Les évêques aussi sont déçus**

OTTAWA (PC) — Les évêques catholiques du Canada ont ajouté leur voix hier à plusieurs groupes qui ont dénoncé vertement les modifications aux transferts sociaux proposées dans le budget de Paul Martin, déposé lundi dernier. « C'est un budget qui satisfait les marchés financiers et qui ne tient pas compte des priorités d'un grand nombre de Canadiens », a dénoncé vigoureusement Mgr Faber MacDonald, président de la Commission des Affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada. « On nous dit que les marchés sont rassurés mais les espoirs des pauvres ont été déçus », a-t-il lancé sans détour par voie d'un communiqué de presse.

■ **Le transport par train secoué**

MONTREAL (PC) — Le transport de marchandises par train est durement secoué par le dernier budget fédéral. Les subventions au transport du grain et des céréales fourragères de l'Ouest vers les Maritimes sont éliminées, et la société de la Couronne, Canadien National, sera privatisée. Le coup le plus dur, pour les chemins de fer, est la perte des subventions - 577 millions \$ l'an dernier -, une tradition vieille d'un siècle.

■ **Le CAA en furie**

MONTREAL (PC) — Selon le CAA-Québec, l'augmentation de 1,5 cent le litre de la taxe d'accise sur l'essence est « abusive et totalement inacceptable ». Le vice-président communications au CAA-Québec, Claude Pinault, a expliqué qu'en augmentant ainsi la taxe sur l'essence, même de peu, le gouvernement fédéral utilise un outil fiscal « arbitraire et régressif » pour accroître ses revenus.

L'Alliance de la fonction publique prépare déjà sa contre-attaque

OTTAWA (PC-LE SOLEIL) — Confrontés à la perte de 45 000 postes en trois ans, l'Alliance de la fonction publique du Canada appelle ses membres à se prononcer sur une série de moyens de pression.

Dans les autres ministères, les fonctionnaires conserveront leur sécurité d'emploi.

M. Eggleton a indiqué en conférence de presse, hier, que les réductions de personnel dans ces derniers ministères pourraient commencer immédiatement.

Dans les ministères les plus touchés, il faudra attendre la nouvelle loi sur la sécurité d'emploi des fonctionnaires pour procéder. Le président du Conseil du Trésor espère faire adopter la loi avant l'été. L'objectif d'Ottawa est d'éliminer 20 000 postes avant le 1er juillet 1996.

L'ensemble de ces mesures devrait coûter 1 milliard \$ au fédéral mais lui permettre d'épargner 3 milliards \$ par année en salaires.

Selon le Conseil du Trésor, 33 000 des fonctionnaires dont les postes sont visés travaillent pour des ministères et des organismes dont il est l'employeur. Les autres sont des militaires ou des employés de sociétés d'Etat qui devront élaborer leurs propres mesures de réduction d'effectifs.

De ce nombre il est prévu qu'entre 13 000 et 15 000 se prévalent du programme de départ anticipé et que 6000 soient mutés avec leur poste au sein d'une nouvelle société chargée des services de navigation aérienne. 4000 autres prendraient une retraite anticipée.

Mais, Mme Joane Hurens, vice-présidente à l'AFPC, estime que le nombre de retraites anticipées pourrait être plus élevé que 4000. Il y aura néanmoins à son avis 28 500 fonctionnaires à la recherche d'un travail au terme de l'exercice.

Le président de l'AFPC a indiqué qu'il accepterait de s'asseoir avec les représentants du gouvernement pour s'assurer de l'équité et de l'impartialité des réductions de personnel.

Il ne croit pas que ce geste puisse rendre ses moyens de pression inutiles. Tant que la loi spéciale n'est pas adoptée, il estime que la partie peut encore être gagnée.

La réaction des fonctionnaires semble pourtant assez timide pour l'instant. Hier midi, moins de 24 heures après le budget, il



Le président de l'Alliance de la fonction publique du Canada, Darryl Bean.

n'y avait qu'une cinquantaine de fonctionnaires prêts à sacrifier leur heure de lunch pour manifester devant le ministère des Finances.

La vice-présidente exécutive, Nycole Turmel, a refusé d'y voir un signe de démobilitation des syndiqués. « On est sûr qu'au cours des prochaines semaines, on va voir s'accroître les moyens », a-t-elle soutenu, évoquant même le déclenchement imminent d'une occupation.

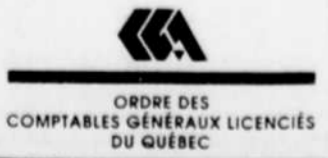
M. Bean, lui, est confiant d'obtenir l'appui de ses membres. Il craint plutôt que les syndiqués jugent ses propositions trop modérées.

Info-impôts

Il semble que la réalisation de choix d'exonération pour gains en capital n'est pas à l'avantage de tous. Qu'en est-il ?

Effectivement, certaines personnes pourraient encourir des conséquences négatives suite à l'exercice du choix. Parmi ces conséquences, notons celles-ci :

- obligation de rembourser une partie et, dans certains cas, la totalité des prestations de sécurité sur la vieillesse ou d'assurance-chômage;
- réduction de la prestation fiscale pour enfant ou du supplément de revenu garanti;
- diminution des crédits TPS et TVQ, de la réduction d'impôt à l'égard de la famille et du remboursement d'impôts fonciers;
- imposition partielle requise pour absorber certaines pertes d'années antérieures ou la perte nette cumulative sur placements (P.N.C.P.), avant d'accéder à l'exemption;
- contribution supplémentaire au fonds de services de santé;
- réduction du crédit en raison d'âge;
- augmentation de l'impôt minimum de remplacement.



PSSTT, boss !

Un client Lebeau égale un beau 10 piastres pour Opération Enfant Soleil !

Du 1er mars au 15 avril 1995, LEBEAU VITRES D'AUTOS versera 10 \$ à Opération Enfant Soleil chaque fois qu'un client fera réparer ou remplacer son pare-brise dans l'un des centres de service participants.

5 grands prix à gagner !
De plus, vous courez la chance de gagner un des 5 grands prix suivants :

- un téléviseur couleur Sony 29 pouces
- une chaîne audio Kenwood pour la maison
- une caméra vidéo Sony
- un système de son Alpine pour l'auto
- un lecteur combiné multi-CD audio/vidéo Pioneer

Le nom des gagnants ainsi que la contribution de Lebeau Vitres d'autos seront dévoilés en direct lors du téléthon Opération Enfant Soleil, sur le réseau TVA, les 3 et 4 juin.

Opération Enfant Soleil

Burinage des vitres gratuit lorsque vous faites réparer ou remplacer votre pare-brise.

Pour encore mieux vous servir :

- Lebeau Vitres d'autos s'occupe pour vous de toute réclamation à votre compagnie d'assurance.
- Pour connaître la succursale la plus près, consultez les pages jaunes sous la rubrique "Vitres d'autos".

Ton auto est aux oiseaux.

POURQUOI UNE COMPAGNIE QUI FABRIQUE DES MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE SOUHAITE-T-ELLE QUE VOUS NE SOYEZ JAMAIS MALADE?

Le système de soins de santé du Canada est en pleine période de transition; certains diraient même que nous faisons face à une crise. Mais il ne suffit pas de sonner l'alarme, il faut voir ce que chacun peut faire pour améliorer le système actuel.

Notre compagnie, Astra Pharma Inc., fournit une partie importante de notre système de santé : des médicaments. Grâce à nos efforts en recherche et développement, nous produisons des médicaments qui aident les gens à combattre des maladies comme l'asthme, l'hypertension ou les troubles du système digestif et à traiter la douleur.

Nous savons que des changements importants et radicaux sont nécessaires. Ces changements doivent venir de nous, mais aussi de tous ceux et celles qui utilisent le système de soins de santé.

Pourquoi? Parce que nous sommes présentement aux prises avec quatre tendances majeures qui, ensemble, menacent la qualité des soins de santé que nous tenons pour acquis.

LA PREMIÈRE TENDANCE – UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Actuellement, les personnes âgées utilisent 25 % de tous les médicaments prescrits¹ et sont trois fois plus susceptibles d'utiliser les services hospitaliers que le reste de la population². Ce fait a des conséquences majeures sur les coûts en soins de santé, étant donné que le nombre de personnes de 65 ans et plus grandira à un rythme accéléré au cours des prochaines décennies³.

LA DEUXIÈME TENDANCE – UNE MULTITUDE D'OPTIONS

Après la Seconde Guerre mondiale, on ne disposait que d'une poignée de médicaments et de traitements efficaces.

Aujourd'hui, 50 ans plus tard, les professionnels de la santé se voient offrir un vaste éventail de traitements et de médicaments qu'ils doivent connaître et utiliser. Et en tant que patients, vous avez plus de choix que jamais. Il est très bien de disposer de médicaments plus nombreux et meilleurs – mais le besoin d'être informé et de comprendre n'a jamais été aussi grand.

LA TROISIÈME TENDANCE – LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Il n'y en a pas assez.

Les gouvernements, les assureurs, les employeurs et les contribuables ne peuvent tout simplement plus continuer de payer comme avant pour des attentes devenues illimitées en soins de santé.

LA QUATRIÈME TENDANCE – ON UTILISE MAL LE SYSTÈME

Plusieurs patients consultent leur médecin sans raison suffisante, alors que d'autres devraient le voir et ne le font pas.

- On estime que de 30 à 40 % de tous les services de santé, y compris les services hospitaliers et les médicaments, sont utilisés de façon non appropriée. Même les médecins reconnaissent qu'il existe un problème grave⁴.
- Les trois quarts des décès sont causés par des maladies qui pourraient être évitées sans coûter une fortune, tandis que les trois quarts du budget consacré aux services médicaux sont investis dans les services curatifs, dont plusieurs coûtent très cher⁵.
- Un manque de communication. Un bon diagnostic dépend en grande partie des renseignements fournis au médecin par le patient.

QUE FAIRE ALORS?

Tous les Canadiens doivent devenir plus « conscients de leur santé », afin d'être en mesure de prendre des décisions éclairées et de prévenir l'épuisement de nos services de santé.

Si les gens étaient mieux informés sur leur état, ils n'auraient peut-être pas besoin de faire appel au système de santé, ou bien ils seraient traités plus tôt, évitant ainsi les interventions longues et coûteuses.

POURQUOI VOUS DIRE TOUT CELA?

Parce que nous savons que le système est mis à rude épreuve, que ses fondements sont menacés.

En tant que président d'Astra Pharma Inc., vous pensez peut-être que je n'ai rien à gagner à vous dire : « Utilisez moins notre système de soins de santé », mais en tant que père de famille et Canadien, j'ai beaucoup à gagner.

Je veux le meilleur système de santé possible, pour nous tous.

C'est pourquoi nous croyons chez Astra qu'il est de notre responsabilité de continuer d'agir comme partenaire des gouvernements, des hôpitaux et des professionnels de la santé, et de collaborer avec vous, pour résoudre ces problèmes.

Ensemble, nous parviendrons à trouver des solutions nouvelles et humanitaires qui permettront d'offrir, à meilleur compte, de meilleurs soins de santé.

COMMENT Y ARRIVER?

Nous avons déjà pris des initiatives dans ce sens.

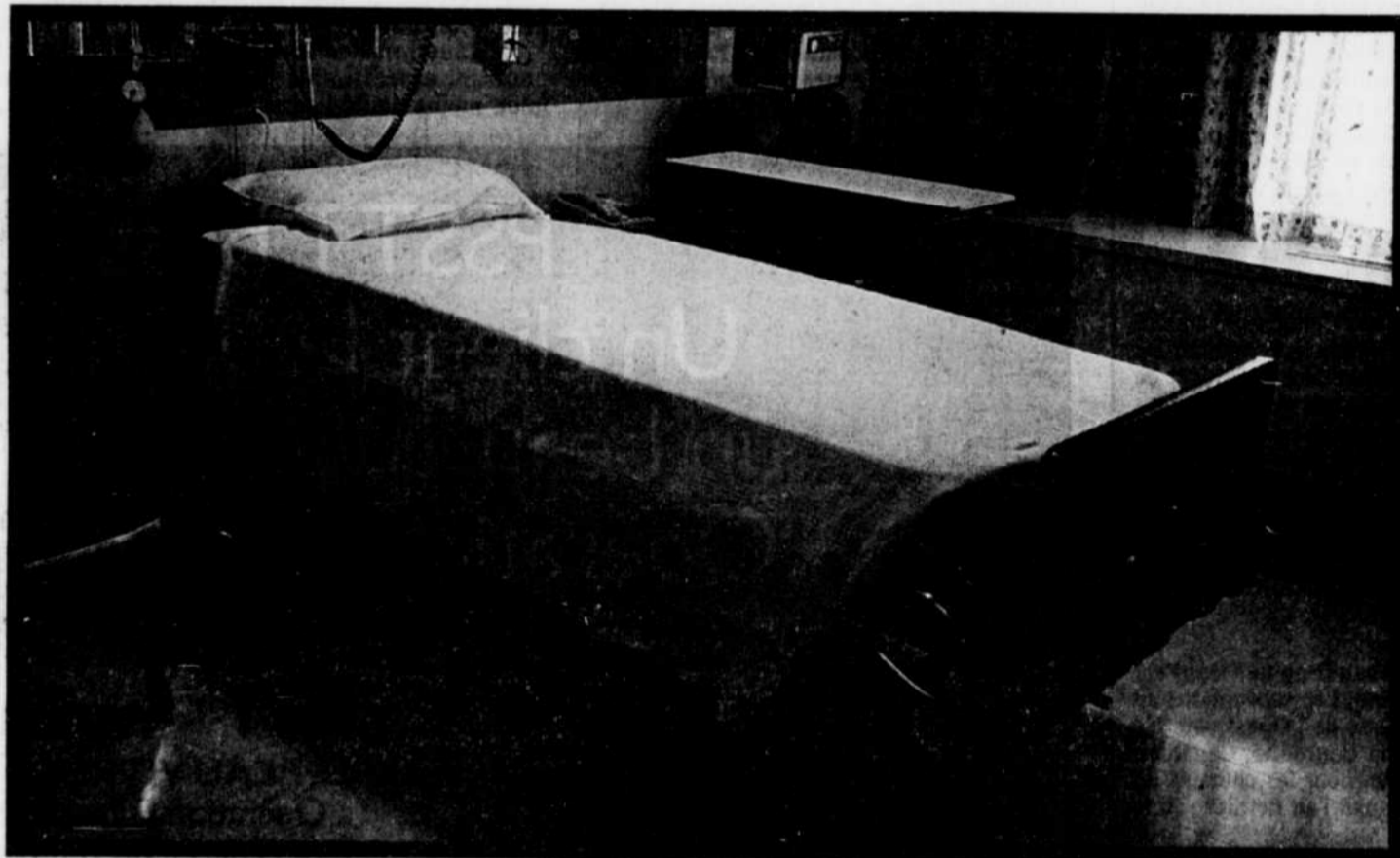
Astra concentre maintenant ses efforts et ses dépenses davantage sur les renseignements fournis aux professionnels de la santé et aux patients que sur la promotion directe de ses produits.

Pour vous, cela signifie que vous obtiendrez exactement le médicament dont vous avez besoin et seulement la quantité nécessaire. Les risques de complications en seront diminués, les visites chez le médecin seront moins nombreuses et, espérons-le, la guérison sera plus rapide.

COMMENT JOINDRE NOS EFFORTS?

Dans les mois à venir, vous serez témoin d'initiatives importantes d'Astra qui vous aideront à prendre votre santé en main :

- Trousses de renseignements gratuites préparées en collaboration avec des organismes de santé reconnus; ces troussees répondront à vos questions concernant différentes maladies. Vous pouvez les commander par la ligne téléphonique sans frais 24 heures sur 24.
- Renseignements dans les journaux*, les revues et à la télévision sur certaines maladies pour vous aider à les identifier plus tôt et à vous faire traiter plus rapidement.
- Une émission télévisée d'une heure diffusée en mars, traitant de l'avenir du système de soins de santé et de ce que l'on peut faire pour rester en santé et améliorer le système en place.
- Programmes gratuits de renseignements pour le public menés en collaboration avec



Nous devons éviter les soins intensifs, de longue durée et de dernière minute en milieu hospitalier : ils sont tout simplement trop coûteux.

des professionnels de la santé dans des pharmacies et des cliniques de toutes les régions du Canada.

- Appui à des organismes de santé reconnus pour leur permettre de mieux vous servir.

DÉFI SANTÉ : NOTRE RESPONSABILITÉ À TOUS

Nous devons éviter les soins intensifs, de longue durée et de dernière minute en milieu hospitalier : ils sont tout simplement trop coûteux.

Nous devons plutôt favoriser les interventions précoces, préventives et peu coûteuses – avec l'appui d'une société « consciente de sa santé ».

Pour y arriver, nous devons tous passer à l'action. Astra est fière de faire sa part dès maintenant.

Gerry McDole
Président, Astra Pharma Inc.

ASTRA
Astra Canada

DÉFI SANTÉ : NOTRE RESPONSABILITÉ À TOUS

*Ailleurs dans cette édition.

Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires sur ce message en écrivant à l'adresse suivante : Astra Pharma Inc., 1004 Middlegate Road, Mississauga, Ontario L4Y 1M4

1. IMS, Canadian Disease and Therapeutic Index, Drug Volume 1, Fourth Quarter 1993, p. 11. 2. Sutherland R, Fulton J. Spending Smarter and Spending Less, Policies and Partnerships for Health Care in Canada. (The Health Group, 1994), p. 10. 3. Statistique Canada, Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 1984-2006, p. 12. 4. Stoddart G. et al. Why Not User Charges? The Real Issues. (The Premier's Council on Health, Well-being and Social Justice, September 1993), p. 5. 5. Thorne SE. Negotiating Health Care. The Social Context of Chronic Illness. (Sage Publications, 1993), p. 225.

Pour avoir une liste fiable en vue du référendum

Québec prêt à recenser au printemps

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec est prêt à tenir un recensement dès ce printemps pour avoir une liste des électeurs plus fiable au moment du référendum.

par DONALD CHARETTE
Le Soleil

Le ministre Guy Chevrette, qui est notamment responsable de la réforme électorale, a indiqué, au moment où reprenaient les travaux de la commission parlementaire qui se penche sur le projet de loi 40 sur la constitution d'une liste électorale permanente et informatisée, qu'il veut recenser les électeurs en avril ou mai, une opération qui coûte entre 15 et 16 millions.

Pour y parvenir, M. Chevrette pourrait miser sur le projet de loi 40, dont l'étude avance à pas de tortue, en raison des objections des libéraux. Mais il a clairement indiqué qu'il pourrait tout simplement amender la loi électorale pour éviter de recourir au recensement qui a servi lors des élections du 12 septembre dernier.

Le ministre a indiqué sans

détours qu'il était prêt à imposer le baillon à l'opposition pour parvenir à ses fins.

« Il nous faut un recensement qui contrôle trois éléments: la qualité de l'électeur, l'inscription unique sur la liste et les régions frontalières, pour s'assurer que des Ontariens ou des Américains ne votent pas au Québec, comme cela s'est fait. Si je n'ai pas la loi 40, ça me prend un amendement à la loi électorale. Je dois en parler au conseil des ministres, mais je veux avoir la base d'une liste qui va remplacer les perpétuels recensements et, s'il le faut, on va suspendre les règles ».

Le ministre a rappelé que le projet de loi 40 a déjà fait l'objet de 70 heures d'étude en commission parlementaire, et qu'on « ne naitra pas encore 140 heures ici ».

Il est évident que l'organisation d'un recensement au printemps

laisse moins de temps au gouvernement pour en tenir avant l'été, ce que reconnaît d'emblée M. Chevrette. Mais il est aussi vrai qu'une fois la population recensée, le gouvernement pourrait déclencher un référendum à un mois d'avis.

Sur un fond de méfiance

Le gouvernement souhaite augmenter la fiabilité de la liste des électeurs, évaluée, selon le directeur-général des élections, à 88%. En plus d'économiser de l'argent, cette liste serait mise à jour constamment, et confrontée au fichier de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), pour éliminer les gens qui votent sans avoir leur citoyenneté.

C'est ici qu'apparaît la méfiance entre libéraux et péquistes. M. Chevrette a déjà dit qu'il pourrait y avoir entre 200 et 300 000 personnes qui votent illégalement, sans avoir leur citoyenneté canadienne.

Les libéraux approuvent le principe du projet de loi mais contes-

tent la façon de procéder. Alimentées par les déclarations de la fin de semaine sur le vote des « Québécois de souche » et du « vote carrément raciste des Anglais », les discussions ont pris un ton acrimonieux, hier, entre le ministre et les députés Christos Sirros, Thomas Mulcair et Russell Copeman.

M. Sirros a souligné que certaines de ces affirmations contiennent des « germes de l'intolérance ». Déjà, dit-il, des recenseurs demandent, dans leur porte à porte, d'assermenter tout citoyen dont le nom n'est pas de consonance française.

Le PLQ souhaite une liste électorale informatisée qui serait revue aux trois ans. Le ministre Chevrette rétorque que ce serait « détruire le principe même » du projet de loi, parce que cette liste ne serait plus fiable.

De plus, l'opposition s'objecte à ce que la liste de la RAMQ serve de référence dans l'élaboration de la liste permanente.

Mario Dumont suggère de laisser la question de côté jusqu'à l'an prochain

TROIS-RIVIERES (PC) — Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, serait d'accord avec la mise au rancart, pour au moins un an, du projet de référendum sur la souveraineté du Québec.

M. Dumont, qui participait hier aux audiences de la Commission régionale Mauricie-Bois-Francs sur l'avenir du Québec, a admis qu'il ne verrait pas d'un mauvais oeil ce report, dans la mesure où le

gouvernement profiterait de ce délai pour assainir les finances publiques et faire la preuve qu'il est un bon gouvernement.

M. Dumont s'opposerait cependant à toute remise du référendum si cela n'avait pour seul but que

d'attendre qu'apparaisse dans l'opinion publique un momentum favorable.

« Dans un tel cas, ça ne serait que de la pensée magique », a-t-il imaginé.

Le chef adéquate juge que les finances publiques sont en net dérapage au Québec et que le gouvernement est mal géré.

« Il faut », a insisté M. Dumont, que le gouvernement règle la question du déficit. Si c'est pour nous servir un déficit de 6 milliards \$, qu'on laisse tomber », a-t-il dit.

M. Dumont invite d'ailleurs le chef du gouvernement, Jacques Parizeau et son ministre des Finances, Jean Campeau, à s'inspirer du ministre Paul Martin qui, à son

avis, « a posé des gestes courageux ».

« Comme citoyen, comme contribuable, je trouve que le budget d'hier est très bon. Ça n'empêche pas de croire qu'il y a toujours lieu de rapatrier au Québec certaines responsabilités comme l'éducation, la culture, la santé », a-t-il dit.

Le chef de l'ADQ continue aussi de penser qu'on devrait inclure son option constitutionnelle dans la question référendaire, convaincu qu'elle demeure la proposition la plus susceptible de rallier une majorité de voix.

M. Dumont a participé jusqu'ici aux travaux d'une quinzaine de commissions régionales sur l'avenir du Québec.

Bourgault quitte la politique

MONTREAL (PC) — Devenu le bouc émissaire des adversaires de la souveraineté, meurtri par les dénégations de ses compagnons d'armes, le controversé Pierre Bourgault tire sa révérence et quitte la scène politique. M. Bourgault a confié hier au Devoir ses états d'âme et précisé les motifs de sa retraite. « Je ne suis plus l'homme de la situation. Je suis devenu un embarras pour mes alliés. Comme la cause de la souveraineté doit passer avant tout et que je n'arrive plus à la servir correctement, je quitte définitivement la scène politique et je laisse à d'autres, sans doute plus habiles et plus efficaces que moi, le soin de la défendre et de la promouvoir. » Cette décision fait suite aux propos qu'il a tenus dimanche, à Québec, devant quelques centaines de militants souverainistes. Il avait alors fustigé l'appui massif que les anglophones se proposent d'accorder au camp fédéraliste à l'occasion du référendum: « Pour moi, 60 à 65 % représente un vote démocratique, 80 % un vote xénophobe et 97 %, c'est un vote carrément raciste. » Cette sortie impetive lui a valu d'être blâmé par des ténors souverainistes, dont Lucien Bouchard et Bernard Landry.

AVENTURE
ERRATUM
Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans notre publicité parue dans Le Soleil du jeudi 23 février.
Le téléviseur JVC C13CL4 n'a pas d'entrées audio-vidéo et inclut le "Master Command" et le décodeur pour malentendants. Les appareils disponibles peuvent être des démonstrateurs ou fins de ligne.
Nous nous excusons des inconvenients que cela aurait pu causer à notre clientèle.

UN VRAI DOCTEUR...
— Réemallage
— Recouvrement (prémoulé) en acrylique
— Réparation d'écailles
— Fait sur place
— Travail garanti
BAIN EXPERT
Estimation gratuite - Travail Garanti
(418) 843-2500

Le printemps nous donne une envie folle de vous faire la fête à des prix FOUS, FOUS, FOUS!

Jusqu'au 30 avril, confiez-nous votre réception, dîner d'affaires, party de retraite ou rencontre d'amis; pour un prix complètement fou, nous vous assurons une activité qui sort de l'ordinaire!

Informez-vous sur notre nouvelle promotion: Les réunions **AÉROPLAN**ifiées du Québec Hilton pour obtenir 10 000 points Aéroplan

HILTON
647-6512

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
LE JARDIN MOBILE
SPÉCIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 5 MARS 1995
NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX DANS TOUTES NOS SUCCURSALES

BANANE Produit importé 77" le kilo 35¢ la livre	CANTALOUPE Produit des États-Unis, gr.23 75¢ chacun
LAITUE POMMÉE Produit de Californie grosseur 24 55¢ chacune	CONCOMBRE ANGLAIS de serre Ontario grosseur moyenne 1.25\$ chacun
LAITUE ROMAINE Produit de Californie grosseur 24 95¢ chacune	PIMENT ROUGE Produit du Mexique, préemballé 4,30\$ le kilo 1.95\$ la livre
ASPERGES FRAÎCHES Produit de Californie grosseur 24 4,30\$ le kilo 1.95\$ la livre	POIS PLATS Produit des États-Unis, préemballés 4,30\$ le kilo 1.95\$ la livre
CHAMPIGNONS Blancs, frais, de l'Ontario 1.25\$ la chopine	ÉPINARDS Produit des États-Unis, sac de 10 onces (284g) 95¢ sac 284g
KIWIS Produit d'Italie 5 pour 95¢	MELON MIEL Produit des États-Unis grosseur 9 1.95\$ chacun
RADIS 1 LIVRE Produit des États-Unis, sac de 1 livre (454gr) 75¢ sac 484g	AVOCAT HASS Produit du Mexique, gr.18-20 2 pour 95¢

11 SUCCURSALES LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084	CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 627-0344	STE-FOY 3440, de la Pêrade 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Orme 842-9929
LÉVIS 51 route Kennedy 835-5526	BEAUFORT 344 Seigneurielle 661-7997	CHARLESBOURG 4145, 1ère Avenue 622-2291	CAP-ROUGE 1198 Jean Gauvin 672-7473
STE-FOY 2700 chemin Ste-Foy 651-2717	BERNIÈRES 585 Route 116 831-4811	ST-ROMUALD 835, 41ème Avenue 634-3232	NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

Info-impôts

Je possède une participation dans une société de personnes. M'est-il possible de réaliser mon choix d'exemption pour gain en capital sur la plus-value de cette participation ?

Oui. Cependant, l'exercice du choix ne haussera pas le prix de base rajusté de la participation, comme pour le choix sur les autres biens touchés par la règle générale. Il créera plutôt un compte spécial appelé «soldes des gains en capital exonérés», pour chaque participation que vous détenez dans une société de personnes. Ce compte servira à réduire les gains en capital futurs réalisés avant 2005 par l'attribution d'un gain en capital provenant de la société de personnes ou, par disposition de votre participation dans la société de personnes.

ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

FAMILLE DUFOUR
La villégiature par excellence!

HÔTEL VAL DES NEIGES
Mont Sainte-Anne (418) 827-5711

FORFAIT RELÂCHE
Incluant à chaque jour:
le souper table d'hôte, le coucher, le petit-déjeuner américain complet, l'accès à la piscine intérieure, au sauna, au bain tourbillon, à la salle d'exercices et au service de navette entre l'hôtel et les remontées.

2 nuits à partir de 199\$ par personne, occupation double	4 nuits arrivée le 5 ou le 6 mars 1995 à partir de 389\$ par personne, occupation double (ski à partir du 6)
5 nuits arrivée le 5 mars 1995	à partir de 459\$ par personne, occupation double (ski à partir du 6 mars, aussi en soirée)

PLUSIEURS AUTRES FORFAITS DISPONIBLES DONT LES "CADEAUX", "COEUR À COEUR" ET "REUNION D'AFFAIRES".
Réservez maintenant 1 800-463-5250 ou chaîne hôte, Montréal: 1 800-361-8162

Pour mars, Cantel

Parlons loisirs.

Profitez d'appels locaux
GRATUITS
entre 17 h et 20 h!



Téléphone Personnel Amigo

La meilleure offre sous le soleil!

Procurez-vous un Amigo avant le 31 mars et tous vos appels locaux seront gratuits les jours de semaine, entre 17 h et 20 h, pour la durée du terme choisi! Voilà une offre dont vous parlerez longtemps... longtemps... longtemps...

Les services Amigo de Cantel :
à partir de **19⁹⁵*** par mois.

- Aucun contrat à long terme (engagement minimum de 4 mois seulement)
- Aucuns frais d'inscription ou de mise en service
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais (service Personnel Amigo)



CANTEL
amigo^{MC}

On a toujours besoin d'un Amigo!

Rendez-vous sans tarder chez l'un ou l'autre des détaillants suivants :



biz

la **3**aie

EATON



Radio Shack



CANTEL Centres de communications

Zellers

AVENTURE

BUREAU EN GROS

VITRO PLUS

Multitech

Speedy



CELLULAND

GE Magasin-Direct Entrepôt

*Service Sécurité Amigo : à partir de 19,95 \$ par mois. Service Personnel Amigo : à partir de 29,95 \$ par mois. Frais d'appel local et d'appel interurbain en sus. Mensualités, frais d'appel et taxes portés au compte de votre carte de crédit. Cette offre s'adresse également aux utilisateurs actuels des services cellulaires Amigo. Pour plus d'informations, composez le 1-800-263-8867.

VOUS offre la lune!

Parlons affaires.

Achetez un téléphone à 129,95 \$ et nous vous rembourserons 130 \$!

Une jupiter de bonne affaire!

Achetez un téléphone avant le 31 mars et nous déduirons 130 \$ de votre premier compte mensuel*.

Côté argent, voilà une affaire en or!

La Solution Affaires de Cantel :
seulement **49⁹⁵⁺** par mois.

- 50 minutes par mois d'appels locaux, sans frais
- Appels locaux illimités le week-end, sans frais
- 50 ¢ la minute, appels locaux supplémentaires

Prix du téléphone : 129,95 \$
Rabais de Cantel : 130 \$
Coût après rabais : 0 \$*

(Rabais également offert sur d'autres modèles)



Téléphone portatif Motorola 850.
En prime, chargeur rapide et pile haute-capacité.

CANTEL[®]

SOLUTION

AFFAIRES

Rendez-vous sans tarder chez un dépositaire agréé :

CANTEL Centres de communications

QUÉBEC
2700, rue Jean Perrin,
bureau 101
(418) 843-0000

LÉVIS
126, boul. du Président Kennedy
(418) 838-9844

STE-FOY
2095, boul. Charest Ouest,
bureau 109
(418) 684-8884
3062, boul. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

CHICOUTIMI
1021, boul. de l'Université Est
(418) 690-0535

*Cette offre s'adresse uniquement aux nouveaux abonnés au programme Affaires, sous réserve d'approbation de crédit. Le rabais de Cantel n'inclut pas les taxes applicables. Cette offre est disponible seulement chez les dépositaires participants. Engagement minimum d'un (1) an. Frais de résiliation applicables. / *Frais en sus : mise en service, accès au système, service de déplacement, services optionnels, appels interurbains et taxes.

MODE POUR ELLE!

LIQUIDATION

Dès maintenant!

50% DE RABAIS
CHOIX DE TENUES MODE
D'AUTOMNE ET DES
FÊTES POUR FEMME

Incluant des tenues couture.
Coordonnées carrière et tout-aller,
tenues en tricot, robes et tenues d'extérieur.
Tailles courantes, petites et fortes.
*Sur nos prix ordinaires.
Tenues pour femme, rayon 100.

BLOUSES, PANTALONS, JUPES ET GILETS
PRINCIPLES® POUR L'AUTOMNE ET LES FÊTES
Tailles courantes, petites et fortes.
Nos prix ord. 29,99 \$ à 60 \$. Nos derniers prix 24,99 \$ à 34,99 \$.
Liquidation
1999\$
ch.
Tenues carrière, rayons 115, 133, 136 et 161.

VESTES D'AUTOMNE PRINCIPLES®
Nos prix ord. 60 \$ à 100 \$. Notre dernier prix 59,99 \$.
Liquidation
4999\$
ch.
Interchangeables carrière, rayon 136.

CORSAGES-CULOTTES
REAL CLOTHES ET VARIATIONS®
Nos prix ord. 24,99 \$ à 29 \$. Notre dernier prix 14,99 \$.
Liquidation
999\$
ch.
Tenues tout-aller pour jeune femme, rayons 463 et 813.

40% DE RABAIS
PYJAMAS ET ROBES
DE NUIT EN SATIN
A ENVERS BROSSÉ
La Lingerie®
et Silvercord. Nos prix
ord. 35 \$ à 60 \$.
Liquidation
21 \$ à 36 \$ ch.
Tenues de nuit,
rayon 170.

30% À 50% DE RABAIS
CHOIX
DE BIJOUX MODE
DE BIJOUX MODE
*Sur nos prix ordinaires.
Bijoux mode, rayon 236.
Le choix varie
selon le magasin.

50% DE RABAIS
CHOIX
DE CHAUSSURES
BAYCREST®
ET GREAT LAKES
COUNTRY®
*Sur nos prix ordinaires.
Collants fins, rayon 225.
Le choix varie
selon le magasin.

33% DE RABAIS
COLLANTS FINS
PHANTOM EN PAQUET
DE FIN DE SÉRIE
Exception : le modèle
n° 4021. Nos prix ord.
4,50 \$ à 5,50 \$.
Liquidation
3,02 \$ à 3,69 \$ ch.
Le choix varie
selon le magasin.

30% À 40% DE RABAIS
BOTTES D'HIVER
DE FIN DE SÉRIE
POUR FEMME
*Sur nos derniers
prix étiquetés.
Bottes, rayon 268.

25% À 50% DE RABAIS
CHAUSSURES CHICS
ET TOUT-ALLER
DE FIN DE SÉRIE
POUR FEMME
*Sur nos derniers
prix étiquetés.
Chaussures
pour femme, rayon 262.

ET CES AUBAINES... EN VIGUEUR DURANT 4 JOURS SEULEMENT! DU 1^{er} AU 4 MARS

CHOIX DE PULLS
POUR FEMME
ET JEUNE FEMME

Nos derniers prix. 19,99 \$ à 49,99 \$.
Solde
999 \$ ET 1499 \$
ch.
Tenues pour femme et jeune femme, rayons 147 et 813.

CHOIX
DE ROBES,
COMBINAISONS-
SHORTS
ET CHASUBLES
POUR JEUNE
FEMME
Nos prix ord. 29,99 \$ à 45 \$.
Solde
1999 \$
ch.
Dans certains magasins

INTERCHANGEABLES
CHARTER
COLLECTION®
POUR FEMME
Nos derniers prix
34,99 \$ à 63,99 \$.
Solde
1999 \$
ch.
Charter Collection, rayon 145
Dans certains magasins

CHOIX DE
TENUES MODE
TOUT-ALLER
D'AUTOMNE
CONCEPT XXV®
POUR FEMME
Nos derniers prix
19,99 \$ à 45 \$.
Solde
1299 \$
ch.
Concept XXV, rayon 477
Dans certains magasins



la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

Trop d'incertitude à la SAAQ

Le projet de service des plaintes retardé

QUÉBEC — L'incertitude entourant l'avenir immédiat du président-directeur général de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), Georges Lalonde, retarde l'annonce, par la société d'État, de la création d'un service des plaintes

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Ce service des plaintes, qui dépendrait directement de l'autorité du pdg de la SAAQ, devait être en opération en avril prochain, mais les rumeurs au sujet du départ forcé de Georges Lalonde font en sorte que l'annonce du projet est retardée pour le moment.

De plus, la SAAQ a mis sur la glace l'annonce tant attendue de la création d'un bureau indépendant de révision des décisions, prises par le service d'indemnisation des accidentés de la route. Actuellement, les services d'indemnisation et de révision dépendent tous deux de la même vice-présidence, celle des services aux accidentés, une situation qui soulève des interrogations en ce qui a trait à l'indépendance des agents de révision.

La volonté de la SAAQ, dans la foulée des opérations menées afin d'améliorer les relations avec les accidentés de la route, est « sortir » le service de révision de cette vice-présidence pour lui conférer un statut de bureau autonome relevant du président-directeur général.

Ce bureau de révision devait être opérationnel au mois de mai, informe un porte-parole de la SAAQ, mais l'annonce est pour le

moment retardée, et attendant que l'on en sache davantage sur le sort de Georges Lalonde.

Joint par LE SOLEIL, M. Lalonde n'a pas voulu émettre de commentaires concernant les bruits qui courent à l'effet que le ministre des Transports, Jacques Léonard, s'appretait à lui indiquer le chemin de la porte.

« Je lis les journaux et j'entends les rumeurs », se contente de dire M. Lalonde, qui ne veut pas, non plus, parler du mouvement de sympathie manifesté à son égard par de nombreux employés de la SAAQ.

Selon ce qu'a pu apprendre LE SOLEIL, une première pétition regroupant 338 signatures a été envoyée au premier ministre Jacques Parizeau et au ministre Léonard, afin que l'on épargne Georges Lalonde du « ménage » effectué par le nouveau gouvernement, dans la direction de plusieurs organismes gouvernementaux.

Une deuxième pétition, sur laquelle on retrouverait près de 200 noms, circule dans certains services de la SAAQ.

Au cabinet du ministre des Transports, on refuse toujours de dire si Georges Lalonde conservera son emploi ou non.

Centre des opérations financières DMR nie avoir signé avec Québec

QUÉBEC — La firme DMR nie être sur le point de signer, illégalement, un contrat de 1,5 million \$ avec le ministère des Finances pour la création d'un centre des opérations financières. De plus, elle réfute les allégations du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), à l'effet qu'elle aurait bénéficié d'informations privilégiées lui donnant une longueur d'avance sur ses concurrents, pour l'obtention éventuelle de ce contrat.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

L'habitude éminemment discrète avec les médias, le groupe DMR, qui se spécialise dans la fourniture de services aux entreprises et aux administrations publiques en matière de technologie de l'information, avait convoqué la presse, hier, pour « corriger » des faits soulevés par le SPGQ.

La semaine dernière, le SPGQ faisait parvenir une mise en demeure au ministre des Finances, Jean Campeau, lui demandant de ne pas signer le contrat avec DMR pour l'implantation d'un centre des opérations financières. Le syndicat disait même détenir des informations indiquant que le contrat allait être paraphé dans les prochains jours.

À la suite de la sortie du SPGQ, le ministre Campeau laissait savoir qu'aucun contrat n'allait être signé avec DMR et que le projet de centre des opérations financières était

toujours à l'étude aux Finances.

Le SPGQ estime que la signature du contrat de 1,5 million \$ est illégale puisque l'adjudication du contrat n'a pas fait l'objet d'un appel d'offres.

Pour le vice-président aux services corporatifs de DMR, Michel Auclair, c'est une proposition spontanée qu'a fait la firme de consultants au ministère des Finances, à l'été 1993, et, selon les règlements gouvernementaux, l'adjudication d'un contrat peut être exemptée du processus d'appel d'offres, s'il fait suite à une proposition spontanée.

Un fait que ne contredit pas le SPGQ, qui s'interroge, par ailleurs, sur la « spontanéité » de l'offre soumise par DMR.

« C'est notre idée de proposer au gouvernement une façon efficace d'optimiser ses opérations financières, en regroupant ses activités de perception, afin de lui permettre d'économiser des dizaines de millions de dollars », souligne le directeur général de DMR pour la région de Québec, Marc-André Côté.

Selon les dirigeants de DMR, la firme n'a pas bénéficié d'informations privilégiées lui permettant d'élaborer son projet, même si elle exécutait d'autres mandats pour le compte du ministère des Finances.

NE PAYEZ RIEN AVANT
DÉCEMBRE 95
AUCUN INTÉRÊT, AUCUN PAIEMENT
MÊME SUR LES TAXES!
DÉPÔT REQUIS DE 20% DE LA FACTURE TOTALE
Sur produits Packard Bell sélectionnés.
Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.

AVENTURE
ELECTRONIQUE

SUPPORT TECHNIQUE
OFFERT À NOTRE CLIENTÈLE
1-800-310-9525

Packard Bell **ORDINATEUR**

INCLUS: Ms-Dos, Ms-Works 3.0, Ms-Windows et Ms Entertainment

LEGEND 220
• Processeur 486x33MHz • Mémoire vive de 4Mo
• Disque rigide de 210Mo
• Lecteur 3.5" HD
• Souris et clavier
• Carte LocalBus vidéo
• 512 Ko
• MONITEUR EXTRA

1299⁰⁰

NEC GARANTIE 3 ANS

ORDINATEUR
READY 466M et IMPRIMANTE NEC S610
• 486DX2-66 Mhz
• Mémoire vive de 4Mo
• Disque rigide de 420Mo
• CD-ROM NEC Multispin 2 V
• Carte de son 16 bits stéréo
• Vidéo local bus 1 Mo
• Fax/modem 14.4 Kbps
• Prêt Pentium
• Moniteur NEC Multisync 2V

RABAIS 279\$
Reg. 3378.00

3099⁰⁰

Canon IMPRIMANTE

IMPRIMANTE À JET D'ENCRE BJ200
• Jet d'encre
• Résolution: 360ppp
• Vitesse: 124cps
• Polices 20 à échelle variable

299⁰⁰

EPSON IMPRIMANTE

ACTION LASER 1400
• Résolution de 600ppp
• Vitesse de 4 pages/minute
• Mémoire de 2Mo (extensible jusqu'à 18Mo)

999⁰⁰

REVEAL MULTIMÉDIA

• CD-ROM double vitesse
• Car e de son stéréo 16 bits
• Haut parleurs 20 watts stéréo
• Ecruteur avec microphone et manette

LOGICIELS INCLUS
• The 7th Guest
• Strike Commander
• US Atlas • World Atlas et 9 autres titres...

439⁰⁰

Dolmen LOGICIEL

IMPÔT VIZION
• Windows

34⁹⁹

IBM LOGICIEL

OS/2 Warp
• IBM • 3.5" disquette
• IBM CD
• EN FRANÇAIS
• Prix après rabais du fabricant

69⁹⁹*
Reg. 94.99

PLACE LEBOURGNEUF
5500, boul. Des Gradients
Québec
628-5500

BOUTIQUES DE QUÉBEC ET DE LA RÉGION
• Galerie de la Capitale • Galeries Chagnon
• Place Fleur de Lys • Place Laurier
• Place du Royaume (Chicoutimi)
• Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauce
• La Grande Place (Rimouski)

GALERIES CHAGNON
300, Côte Passage
Lévis
835-5500

Prix du public



229\$/ch.

Au choix
Pommes McIntosh
du Québec, Canada de fantaisie
sac 5 lb
Pamplemousses roses
ou oranges à jus
de Floride
sac 5 lb

199\$/lb

Rôti longe de porc
désossé, coupe du centre
4,39 \$/kg



199\$

avec le coupon
de la circulaire

Beurre Zel
salé ou demi-sel
454 g
2,49 \$ sans coupon

Le public est unanime ! Chez Provigo, il est facile de remplir son panier d'épicerie sans vider son portefeuille.
En vigueur du 27 février au 5 mars 1995.



Garçonnet écrasé à mort au parc de l'Escarpement La famille réclame 300 000 \$ à la ville de Québec

QUÉBEC - La famille du garçonnet mort écrasé par une roche de 900 livres, l'été dernier, réclame 300 000 \$ de la ville de Québec dans une poursuite qu'elle lui intente.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le drame s'était produit dans le parc de l'Escarpement, situé dans le quartier Le Mesnil. Le petit Louis-Mathieu Juneau, âgé de 7 ans, était allé s'y promener à bicy-

clette avec son frère et sa soeur. À un certain moment, les deux garçons s'assoient sur une grosse roche à même un mur de pierres situés le long du sentier et d'un ruisseau. C'est lorsqu'ils se sont relevés que la roche s'est déplacée et est tombée, entraînant avec elle

Louis-Mathieu jusqu'au fond du ruisseau, où le garçonnet a été écrasé. Il devait mourir le jour même.

Selon l'avocat de la famille, Me Daniel Dumais, ce décès est dû à la négligence de la ville, principalement parce qu'elle a toléré que le parc ait été aménagé de façon non conforme aux règles de l'art. En effet, explique-t-on, les roches formant le mur étaient empilées sans ciment ou mortier pour les stabiliser.

L'instabilité du mur, donc, était prévisible, compte tenu surtout de

l'érosion naturelle et de celle entraînée par le drainage des eaux pluviales. En somme, estime la famille, la ville a fait aménager le parc par des « gens incompetents et non qualifiés », et elle a ensuite négligé d'inspecter les travaux. Après l'accident, elle a aménagé les lieux, confirmant ainsi que le tout n'était pas conforme.

Dans sa poursuite, la famille du petit Louis-Mathieu Juneau souligne qu'il était un garçon enjoué, dynamique, intelligent, affectueux et sportif. Les montants totalisant tout près de 300 000 \$ s'avèrent

bien peu élevés pour la perte d'un enfant, estime la famille.

Des sommes de 120 000 \$ sont réclamées pour les parents et pour le frère et la soeur de la victime, pour un total de 240 000 \$. Quant aux grands-parents maternels et paternels, ils réclament un total de 40 000 \$. De plus, les parents de l'enfant réclament 14 396 \$ à titre de perte de soutien économique et pour compenser le coût des frais funéraires.

Outre les réclamations pécuniaires, la famille demande que la ville de Québec prenne les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des gens fréquentant le parc de l'Escarpement afin d'éviter la répétition de tels drames, d'autant plus que le quartier est habité par plusieurs jeunes couples ayant des enfants en bas âge. Les mêmes erreurs que celle ayant causé la mort de Louis-Mathieu se seraient produites à plusieurs endroits lors de l'aménagement du parc, avance la famille.

Enfin, on demande à la ville de donner suite aux recommandations de la coroner Louise Nolet, entre autres en ordonnant des inspections par du personnel qualifié afin de connaître les modifications causées par l'érosion. La coroner avait également recommandé l'installation de panneaux indiquant les principaux dangers.

Info-impôts

Nous sommes un couple à la retraite; nous recevons un supplément de revenu garanti et nos revenus annuels ne nous permettent pas d'assumer, en 1994, les conséquences de la réalisation du gain en capital, suite au choix d'exonération de 100 000 \$. Est-il possible pour nous de réduire les conséquences négatives d'un tel choix ?

Une façon efficace de réduire les conséquences financières sera de faire le choix à seulement 1 des 2 paliers de gouvernement. Étant retraités, il pourrait être avantageux de réclamer l'exemption au Québec seulement, ceci éviterait le remboursement de votre pension de sécurité de vieillesse, de conserver votre supplément de revenu garanti et votre crédit de TPS. Vous réaliserez ainsi, la moitié de l'avantage relié au choix et réduirez les conséquences financières.



MAISONNEUVE
138, rue Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque Est 529-8135
A côté du Grand Théâtre de Québec

Transport et taxes en sus. Rabais Chrysler inclus financement de 60 mois avec un comptant de 2 000 \$.

193\$ / mois

Taux d'intérêt de 11.9%.

Possibilité de 750 \$ de rabais additionnel pour étudiants admissibles.

Encore quelques modèles de Grand Cherokee pour livraison immédiate.

CHRYSLER au centre-ville

SUMMIT • TALON • JEEP YJ • GRAND CHEROKEE •

Retrouvé sain et sauf après une trentaine d'heures en forêt

DOLBEAU — Un prospecteur minier dont un de ses amis était sans nouvelle depuis lundi a été retrouvé sain et sauf, hier, vers 12h30, aux abords d'une route forestière à 140 kilomètres au nord de Dolbeau.

Les Voltigeurs de Québec



1862-1995

Les Retrouvailles

Les 13 et 14 mai 1995, les Voltigeurs de Québec procéderont à la célébration des Fêtes du 133^e anniversaire du Régiment. À cette occasion, tous les membres et amies du Régiment sont invités à venir y participer.

Vous pouvez confirmer votre présence en appelant au Manège militaire de la Grande-Allée

Bureau: (418) 648-4422 Répondeur: (418) 648-4188

Roger Ouellet, un résidant de Jonquière, avait entrepris de parcourir cette route, lundi matin, des raquettes aux pieds. Il avait fixé un rendez-vous à un ami de Saint-Ludger-de-Milot, qui se baladait de son côté en motoneige, mais il ne s'était jamais présenté à l'entrée de la route Chute-des-Passes à 17h, comme prévu.

Son ami est parti à sa recherche en motoneige puis en raquette après que son engin fut tombé en panne. De guerre lasse, il est rentré chez lui à 1h15 et il a avisé la Sûreté du Québec.

Deux policiers au volant de motoneiges et d'autres à bord d'un hélicoptère ont entrepris des recherches à l'aube hier. Ils ont retrouvé M. Ouellet à quelque quatre kilomètres de l'entrée de la route. L'homme de 35 ans, qui s'était habillé chaudement, ne souffrait d'aucune engelure. Il avait dû arrêter sa marche pour attendre des secours, épuisé par l'effort et incapable de faire un pas de plus.

En Bref

Trois mois pour avoir menacé ses parents

QUÉBEC — L'homme qui avait braqué une arme sur ses parents en les menaçant et qui avait déclenché une vaste opération policière au début de février, à Beauport, a été condamné à trois mois de prison ainsi qu'à une période de probation de trois ans. Agé de 40 ans, Alain Tremblay était rentré chez lui après avoir écopé d'une contravention pour conduite avec les facultés affaiblies, et il s'était remis à boire avant de menacer ses parents et les policiers venus l'assiéger.

Voleur condamné

QUÉBEC — Une peine de 21 mois de prison et une période de probation de deux ans ont été imposées à Joël Pelletier, le citoyen de Québec âgé de 30 ans qui avait provoqué une série d'accidents en prenant la fuite avec un véhicule volé, en janvier, à Charlesbourg.

Peine discontinuée pour le vol qualifié

QUÉBEC — L'individu de Loretteville qui s'était introduit chez sa voisine de palier pour la voler, en avril dernier, a été condamné à une peine discontinuée de 90 jours de prison. De plus, Eric Racine, âgé de 30 ans, devra se soumettre à une période de probation de trois ans. En commettant son crime, il voulait se venger de la plainte que sa voisine avait logée parce que le volume de son téléviseur était trop élevé.

Membre d'un réseau en prison

QUÉBEC — Arrêté lors du démantèlement d'un réseau de trafic de drogues, en juin dernier, Paul Morency, âgé de 29 ans, a été condamné à une peine discontinuée de 90 jours de prison et à une période de probation de trois ans. L'individu de Sainte-Foy agissait comme fournisseur d'un père et de ses deux enfants, également arrêtés lors de la saisie de 28 500 \$ de stupéfiants et de 9700 \$ en argent liquide.

Souper anniversaire GRATUIT!

Venez célébrer un anniversaire de naissance au KYOTO durant le mois de MARS en groupe de quatre personnes ou plus et nous offrons le REPAS GRATUIT* à la personne dont c'est l'anniversaire. Ce délicieux repas comprend: entrée de crevettes, soupe, salade KYOTO, plat principal: STEAK JAMBONNAIS et POULET HIBACHI, avec légumes orientaux, riz, thé et dessert (spécial).

* Taxes, pourboires, boissons alcoolisées en sus. Offre d'identité exigée comme preuve d'anniversaire en mars. Offre valide jusqu'au 31 mars 1995.

LA MAISON DU STEAK SPECTACULAIRE!

Kyoto

560, GRANDE ALLÉE EST
529-6141 (face au Concorde)

Info-impôts

Le gain en capital réputé s'être accumulé après février 1992 sur un immeuble locatif, n'est plus admissible à l'exemption de gain en capital. En réalisant le choix de l'exonération de gain en capital de 100 000 \$, devrais-je m'imposer sur la partie du gain qui n'est plus admissible ?

Non, heureusement, le ministère du Revenu permet de différer l'imposition de cette partie du gain sur le bien concerné par le choix jusqu'au moment de la disposition réelle.



SURVEILLEZ NOTRE CIRCULAIRE DANS CETTE ÉDITION

CLUB **biz**

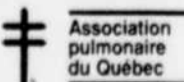
*RÉGION URBAINE



La semaine dernière, l'asthme a causé 10 décès au Canada; dire qu'on aurait pu les éviter.

L'asthme est une maladie qui nuit à la respiration en raison d'un rétrécissement des voies respiratoires dans les poumons. Présentement, cette maladie affecte plus d'un million de Canadiens, dont 350 000 Québécois, et ce chiffre continue d'augmenter. En fait, certaines personnes souffrent d'asthme sans même le savoir. Renseignez-vous donc au sujet de cette maladie. L'asthme peut être maîtrisé; c'est à vous d'y voir.

POUR RECEVOIR VOTRE TROUSSE DE RENSEIGNEMENTS SUR L'ASTHME, COMPOSEZ LE 1 800 788-4488.



DÉFI SANTÉ : NOTRE RESPONSABILITÉ À TOUS

Il y a toujours quelque chose de nouveau à apprendre...

... pour une compagnie qui croit que la sécurité n'a pas de prix



En août dernier, GM franchissait le cap du 10 000^e essai de choc.

La General Motors effectue quatre fois plus de tests de collision que ne l'exige la loi. C'est plus que tout autre constructeur. Chaque année, quelque 500 voitures et camionnettes subissent des essais de choc qui mettent à l'épreuve les caractéristiques de sécurité de tous les nouveaux modèles GM. Et ni la taille du véhicule, ni son prix n'entrent en ligne de compte quand il s'agit d'améliorer les caractéristiques de sécurité. En associant à ces essais ses mannequins biofidèles Hybrid III, GM pousse à la limite du possible ses efforts de recherche en vue de construire des véhicules toujours plus sûrs. Car la sécurité n'a pas de prix.

Plus de 10 000 essais de choc Incontestablement reconnue comme la pionnière mondiale de la recherche en sécurité automobile, la General Motors cherche constamment à améliorer la résistance de ses véhicules aux collisions, et à accroître la sécurité de leurs occupants. En août dernier, GM franchissait le cap du 10 000^e essai de choc en catapultant le prototype de la Chevrolet Cavalier 1995 de plein fouet contre une paroi. Avant de le recycler à la ferraille, les ingénieurs et techniciens de GM lui ont fait subir un examen complet pour déceler ses faiblesses et ses points de vulnérabilité. Ses occupants, deux mannequins de la famille Hybrid III de GM, ont pour leur part été récupérés pour servir à d'autres essais du genre, à bord des divers modèles que construit GM chaque année. Et le cycle continue. Chaque jour. Et chaque fois, c'est une expérience qui sert à améliorer la sécurité des véhicules GM. Comme tous les autres prototypes qui ont été délibérément emboutis, celui de la Chevrolet

Cavalier a eu une courte vie. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il a eu une vie utile dont profitent et profiteront les milliers de personnes qui prennent place à bord des véhicules GM.

Des essais d'un réalisme poussé La General Motors met tout en œuvre pour tirer un enseignement réaliste des essais qu'elle fait subir à ses modèles, avant de les mettre en marché. Les prototypes qu'elle soumet à des chocs réels sont munis d'instruments de mesure, à l'intérieur comme à l'extérieur. Et des mannequins, également pourvus d'instruments électroniques, y sont installés. Les informations ainsi obtenues sont calquées sur la réalité. Elles sont à la source des améliorations que GM apporte sans cesse à ses nouveaux modèles. C'est ainsi que GM peut construire des véhicules dont l'habitacle protège les occupants, sans augmenter pour autant les risques de blessures aux occupants d'autres véhicules en cas de collision. Mais certains essais visent à évaluer isolément l'efficacité des systèmes et dispositifs de protection. Ainsi, c'est à l'appui d'essais de choc que GM a pu démontrer que, bien attachées, les ceintures de sécurité sauvent des vies.

Innover, au-delà des normes Les sacs gonflables de GM sont les plus perfectionnés qui soient: ils ont passé avec succès près de 100 épreuves simulant une foule de situations qui surviennent lors des essais de choc. Ceci parce que GM soumet ses sacs gonflables à un programme d'évaluation beaucoup plus rigoureux que ne l'exigent les normes gouvernementales. Car pour GM, lorsqu'il s'agit de construire des véhicules plus sécuritaires, se conformer aux normes gouvernementales n'est qu'un début. En 1973, GM a été le premier constructeur à offrir des sacs gonflables dans ses véhicules. Depuis, elle n'a jamais cessé d'en parfaire l'ingénierie



et l'efficacité. Toujours convaincue que la sécurité n'a pas de prix, GM innove encore cette année en dotant ses modèles Geo Metro et Pontiac Firefly du système de freins antiblocage ABS-VI. C'est la première fois que des véhicules de classe économique sont munis d'un tel dispositif de sécurité.

Oui, vraiment, il existe une compagnie pour qui la sécurité n'a pas de prix. Et c'est la General Motors.



La compagnie : General Motors

ÉDITORIAL

Les secrets
les mieux
gardés

La Direction de la protection de la jeunesse se trouve encore dans de mauvais draps. Cette fois-ci, c'est l'affaire d'un homme de Beaumont accusé de cruauté envers ses enfants qui met la DPJ dans une situation critique.

La population s'interroge et se demande pourquoi la DPJ n'a pu intervenir plus tôt. Se peut-il en effet que cette affaire — qui, selon les faits reprochés au père, dure depuis 13 ans — n'ait pu se régler au cours des premières années ?

M. Alfred Couture a expliqué que la DPJ, dont il est le directeur à Québec, savait depuis quelques années que les enfants étaient victimes de sévices. Mais il lui était impossible d'intervenir à cause de la « complexité de la problématique ». Bref, il lui fallait des faits, c'est-à-dire le témoignage des enfants; dès que le silence a été rompu, la DPJ a agi.

L'impossibilité dans laquelle se trouvait la Direction de la protection de la jeunesse d'intervenir à temps est caractéristique de notre société qui, jusqu'à un certain point, lie les mains des intervenants sociaux. Combien de fois entendons-nous ces histoires tragiques où à l'horreur se mêle l'impuissance d'agir! Ici c'est un individu qu'on trouve mort de froid dans son appartement glacial parce que les services sociaux n'avaient pas le droit de pénétrer chez lui sans autorisation. Là c'est un foyer dont les pensionnaires sont maltraités et que les travailleurs sociaux ne peuvent fermer.

Nous avons voulu une société de droit pour éviter les abus et nous nous sommes donné une Charte des droits et libertés de la personne pour que l'individu soit respecté. Voilà le beau côté de la médaille.

Mais le verso est fait d'une multitude d'obstacles qui se dressent sur le chemin d'organismes comme la Direction de la protection de la jeunesse. Difficulté d'intervenir à temps, obligation de présenter une preuve en béton, nécessité de franchir toutes les étapes de la bureaucratie, voilà des contraintes que la société impose, même quand un drame se déroule.

Il est facile d'accuser la DPJ. Mais voulons-nous un organisme qui s'immisce dans la vie des gens sans suivre des balises, sans adopter une certaine façon de faire les choses ?

Puisqu'on veut tirer à boulets rouges, pourquoi ne pas viser aussi l'entourage de la famille de Beaumont? Comment se fait-il qu'aucun membre de la parenté n'ait eu vent de cette affaire? Comment se fait-il que le calvaire des enfants ait pu être gardé sous silence pendant aussi longtemps ?

Il faut croire que la violence familiale est un sujet sur lequel on ne souffle mot. Les actes brutaux entre conjoints se produisent pendant des années, et c'est seulement après une longue période de temps que la victime porte plainte auprès de la police.

Lorsqu'il s'agit d'enfants, on imagine sans peine qu'il est encore plus difficile aux victimes d'aller déposer des accusations contre le parent qui se livre à des actes sordides.

Aussi faut-il reconnaître l'utilité d'un organisme comme Espace qui vise à prévenir toute forme d'abus. Espace enseigne aux enfants à faire face aux situations d'abus et les incite à en parler ouvertement aux proches en qui ils ont confiance.

Cette approche est peut-être la meilleure pour aider la DPJ à obtenir le plus tôt possible les faits qui l'aideront à protéger les enfants. Le silence pourra ainsi être rompu sur les secrets les mieux gardés.

JEAN MARTEL

Point de vue

Plus ça change, plus c'est pareil

par JEAN-PAUL LAFRANCE

(Lettre à Jacques Parizeau)

Lors du lancement des travaux des 18 Commissions sur l'avenir du Québec, vous avez déclaré que ces dites commissions rétabliraient le lien de confiance entre le gouvernement et le citoyen.

D'abord vous me permettez de douter de la neutralité de M. L'Allier et de M. Marcel Masse. Le premier ayant fêté la veille du Jour de l'An à votre somptueuse demeure (Bye Bye 1994).

Est-ce rétablir la confiance des citoyens de constater, pour la première fois au Québec, deux démissions consécutives dans le même ministère pour des raisons que vous et votre épouse connaissez parfaitement ?

Est-ce rétablir la confiance des citoyens de constater, pour des raisons purement partisans et pour soigner votre ego, le coût énorme de ces dites commissions ? Si vous aviez eu au moins la décence et surtout le courage d'organiser un référendum où la question aurait été claire et précise: « Êtes-vous pour ou contre la séparation du Québec du Canada ? ». Cet exercice aurait servi à sauver des millions de dollars aux contribuables.

Est-ce rétablir la confiance

des citoyens qu'après avoir répudié M. Bourgault, vous l'avez proclamé comme héros lors d'un rassemblement ?

Est-ce rétablir la confiance des citoyens qu'après une déclaration insensée de votre ministre de Finances, M. Campeau, vous et M. Landry avez apporté chacun un démenti formel ?

Lors de votre dernière campagne électorale, vous avez pavisé toute la province de votre slogan « Une autre façon de gouverner ».

Pourquoi votre jovial ministre de l'Éducation reste-t-il muet comme une carpe depuis que votre gouvernement en a appelé du jugement dans le cas de la SAAQ ? Pourtant, lorsqu'il était dans l'opposition, il avait crié au scandale et avec raison, lorsque le précédent gouvernement fouillait allégrement dans les coffres de cet organisme.

Est-ce votre nouvelle façon de gouverner que de faire, à des coûts astronomiques, des nominations partisans des précédents gouvernements ?

Quant à moi, M. Parizeau, rien n'a changé depuis que vous êtes au pouvoir et le slogan bien connu « Plus ça change, plus c'est pareil » a toujours sa raison d'être.

M. Jean-Paul Lafrance est de Charlesbourg

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORGUES

Mais où est donc passé le Livre rouge ?

Sur un coin de mon bureau, tel un précieux ouvrage de référence, je conserve un exemplaire — dédié par Paul Martin lui-même — du fameux Livre rouge, le « Plan d'action libéral pour le Canada ». Des dizaines de fois, Jean Chrétien nous a recommandé de retourner aux pages 106 et 107, pour voir si son gouvernement ne renonçait pas à ses engagements.

Pour l'instant, je retourne à la page 17 et au chapitre sur la politique monétaire et budgétaire. Les penseurs du Parti libéral, Martin lui-même et Chaviva Hosek, avaient cru trouver la formule du siècle en adoptant les objectifs fixés aux États membres de l'Union européenne: un déficit égal ou inférieur à 3 % du PIB et une dette publique égale ou inférieure à 60 % du PIB.

La comparaison entre le Canada et tout autre État de l'Union européenne est un peu boiteuse puisqu'il s'agit d'États unitaires alors que, pour évaluer la situation financière du Canada, il faudrait tenir compte des bilans financiers des provinces. Il est probable que les déficits combinés de toutes les administrations publiques du Canada sont encore très loin de la cible de 3 % du PIB, compte tenu des déficits qui prévalent en Ontario et au Québec.

Quant à la dette publique combinée de l'État fédéral et des provinces, comme le rappelait récemment l'Association des économistes du Québec, elle représentait 96 % du PIB. Et elle ne cesse d'augmenter. Selon les propres données du Budget de Paul Martin, la dette fédérale seule représentera encore 75 % du PIB à la fin de l'exercice financier 1996-97. Les « critères de convergence du Traité de Maastricht » ne seront donc qu'à moitié respectés.

Le gouvernement fédéral a hérité d'une dette de 508,2 milliards, soit! Mais elle aura encore augmenté de plus de 100 milliards à la fin de son troisième exercice financier, pour se

La chronique de
Michel
VASTEL

situer à 616 milliards\$. En fait, la dette continuera d'augmenter jusqu'à ce que le gouvernement réalise un surplus budgétaire réel. Or il lui restera 24 milliards de déficit à éliminer le 1er avril 1997. Et on sera à l'aube d'une année électorale. Au mieux, on n'atteindra pas le paradis de l'équilibre budgétaire avant l'an 2000!

Les frais d'intérêt sur cette dette friseront les 51 milliards\$ en 1996-97. Ce sera l'équivalent de 74 % de tous les impôts payés par les particuliers. Ou, si vous préférez, tous les contribuables canadiens devront travailler du 1er janvier au 27 septembre de chaque année pour rembourser les intérêts! Une autre façon de voir cela, c'est que les intérêts sur la dette représenteront deux fois le fameux « Transfert social canadien », c'est-à-dire toute la contribution d'Ottawa à la santé, à l'éducation et à l'assistance publique.

Cela va-t-il s'arrêter? Paul Martin prétend qu'on a atteint un sommet. Après 1997, la baisse des taux d'intérêt devrait compenser la légère hausse due à l'augmentation, de l'ordre de 50 milliards\$, de la dette fédérale d'ici l'an 2000. Mais si une autre crise financière éclate, c'est l'effondrement. Preston Manning pense par exemple que si une autre récession frappe le Canada d'ici trois ans, le Fonds d'assurance-chômage pourrait être mis en faillite.

Le ministre des Finances et ses fonctionnaires n'ignorent probablement pas ces sombres scénarios et c'est pourquoi le chef du Parti réformiste parle d'un Budget

« intellectuellement malhonnête »: ou bien Martin aurait dû annoncer des coupures encore plus profondes dans les programmes sociaux ou, s'il ne pouvait convaincre ses collègues du cabinet et du caucus, il aurait dû démissionner.

Déjà, l'idéal libéral en prend pour son rhume. Par exemple, la promesse de créer 50 000 places de garderie « dans l'année qui suit une expansion économique annuelle de 3 % » est oubliée. De même, le Livre rouge déplorait que les conservateurs aient « fragilisé le système de santé en ne cessant de réduire les dépenses ». Des l'an prochain, le gouvernement libéral réduit l'enveloppe de l'éducation, de la santé et de l'assistance publique de sept milliards de dollars, soit une diminution de 39 % jamais égalée au temps des conservateurs.

Enfin le plus bel exemple de « trahison » de l'idéal libéral réside dans son attitude face aux institutions culturelles. « Les libéraux sont conscients que les industries culturelles, en plus de renforcer l'identité canadienne, créent des emplois et rapportent des devises », disait encore le Livre rouge. Eh bien le budget du ministère du Patrimoine, y compris les subventions à Radio-Canada, l'Office national du film et Téléfilm Canada, sans parler de l'édition, est amputé de 676 millions\$ sur trois ans, soit une coupure de 23 %.

Se pourrait-il, comme certains le soupçonnent, que ce budget cache d'autres coups de hache dans les programmes de sécurité du revenu de la vieillesse, étant entendu qu'on pourra difficilement aller plus loin sur le dos des assistés sociaux et des chômeurs? Attend-on que la situation politique au Québec soit plus favorable pour annoncer d'autres mauvaises nouvelles?

« Si, comme je le crains, tout le système de sécurité sociale s'écroule parce que l'État est en faillite, dit Preston Manning, les Québécois diront qu'on leur a menti et qu'on les a trahis. Ce sera encore pire! »

Votre Opinion

Où est le drapeau ?

De ce temps-ci, de distingués visiteurs du CIO pour les Jeux de Québec 2002 viennent nous rendre visite. Le maire de Québec, M. L'Allier, les reçoit à l'hôtel de ville. Les visiteurs doivent trouver curieux de ne pas voir le drapeau du Canada devant l'hôtel de ville. Quelqu'un aurait-il l'amabilité de mentionner à M. L'Allier que ce serait une carte d'atout de plus que d'afficher les couleurs du Canada devant son hôtel de ville? J'ai déjà essayé à deux reprises de le faire comprendre à M. L'Allier dans le passé. Mes deux lettres sont restées sans réponse et le drapeau canadien n'est pas apparu au haut des mâts disponibles pourtant.

Ben Leclerc
BeauportL'inacceptable
neutralité(Lettre à M. Claude Béland, du
Mouvement Desjardins)

Le Mouvement Desjardins a opté pour la neutralité officielle par rapport au référendum. Son pdg, Claude Béland, s'est dit favorable à la souveraineté dans le passé, mais il a annoncé qu'il ne

participera pas aux délibérations des Commissions régionales de consultation. À titre de membre-sociétaire des caisses populaires, je tiens à manifester ici mon indignation devant cette décision stupéfiante de la part d'un tel organisme issu des milieux locaux et implanté par ses caisses dans toutes les régions du Québec.

Ainsi donc, le Mouvement Desjardins refuse de faire bénéficier de son savoir-faire, de ses éclairages particuliers les assemblées de citoyens (à n'en pas douter membres de ses caisses en grand nombre) qui interviendront dans les échanges préférentiels. L'abstentionnisme du Mouvement Desjardins est inacceptable. Il trahit son histoire, celle des gagnés à l'origine de son « success story »; ce sont eux qui, en troquant le bas de laine pour le coffre-fort communautaire, ont appliqué la philosophie sociale du mouvement coopératif, levier important de l'économie du Québec moderne.

Le Mouvement Desjardins, au moment où des choix de société s'imposent, aura donc définitivement basculé dans le club des grandes banques, là où l'argent n'a pas d'odeur.

Pourquoi donc les caisses populaires ne peuvent-elles pas contribuer à éclairer la lanterne de leurs membres quant au pays à bâtir et aux données économiques sur lesquelles s'appuyer pour y parvenir ?

Jocelyne Brunet
QuébecA-t-on besoin
d'un référendum ?

Comme beaucoup de Québécois, je suis persuadé que le Québec sortira à genoux de toutes les présentes discussions touchant aux questions d'indépendance.

L'histoire a ainsi fait que le Québec est devenu une constituante importante du Canada. Ce n'est pas ce que les Anglais croyaient au lendemain de la Conquête de 1760. Aujourd'hui, le Québec voudrait bien quitter la maison paternelle. Le père (entendez: le gouvernement fédéral) ne veut rien savoir. Les autres enfants nés d'un autre mariage (entendez: les provinces) ne sont pas très d'accord, mais sont prêts à négocier ce départ dans l'intérêt de tous.

Là où je perds mes illusions,

c'est que les mandarins du gouvernement fédéral en perte d'autorité feront tout pour empêcher ce départ. Si le référendum donne un NON à l'indépendance, le fédéral dira au Québec: « Vous n'avez pas voulu partir, bande de peureux, maintenant vous allez marcher à nos conditions ». La mauvaise foi évidente du fédéral ne peut pas entraîner d'autre réaction.

Devant une telle situation, il ne peut y avoir qu'une seule alternative: que l'Assemblée nationale vote pour l'indépendance, tout comme elle vote pour n'importe quel projet de loi, fut-il d'envergure.

On accepte bien que ce gouvernement nous impose des lois qui régissent notre vie quotidienne et même notre vie privée.

D'autres pays ont accédé à l'indépendance politique sur un simple vote du Parlement. Au Québec, comme toujours, on veut ménager la chèvre et le chou. Comme toujours, on n'arrivera à rien.

Je sais, vous allez me parler de légalité, de représentativité du vote, du droit d'un tel et d'un tel.

Serge Sokolski
Saint-Henri

« L'homme qui plantait des arbres » Mouvement d'appui pour Frédéric Back

QUÉBEC — Un important mouvement de sympathie se dessine en faveur du réalisateur de *L'homme qui plantait des arbres* parce que les siens risquent d'être coupés par sa petite municipalité d'adoption, Huberdeau.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

La semaine dernière, Radio-Canada rapportait que le cinéaste Frédéric Back s'objecte à l'élargissement d'une route dans cette localité, située à une centaine de kilomètres au nord de Montréal. Selon lui, le projet se traduira par le fait que 600 arbres seront abattus sur sa propriété.

Tandis que les édiles soutiennent que M. Back exagère et « fait un show », ce dernier souligne, lors d'une entrevue au SOLEIL, qu'il a reçu une dizaine de « fax » l'appuyant dans sa lutte contre la municipalité. Le poète Gilles Vigneault lui donne aussi son soutien, dit-il.

« J'ai aussi eu des propositions de personnes qui se disaient prêtes à manifester sur le terrain, à Huberdeau même. » Mais il affirme qu'il ne veut pas se rendre là.

M. Back agit aussi à l'occasion comme ambassadeur spécial de l'Union pour la conservation de la nature (UQCN). L'influent groupe environnemental prend fait et cause pour lui.

« Strictement sur le plan symbolique, la municipalité manque son coup, prétend le président de l'UQCN, Harvey Mead. Elargir la route à même une plantation qui est justement là pour faire écran, faut le faire. »

Des lettres

À Québec uniquement, l'Union a reçu pas moins d'une vingtaine de lettres en faveur de M. Back, poursuit le directeur général Christian Simard. *L'homme qui plantait des arbres* (qui lui a valu un Oscar), c'est un peu beaucoup Frédéric Back, plaide-t-il.

« C'est pratiquement une fable. Au nom de la sacro-sainte automobile, on va détruire des arbres qu'il a plantés lui-même sans penser au compromis. »

Nos contacts au ministère des Transports affirment qu'il y a moyen d'éviter cela. Le nombre d'appels reçus à l'hôtel de ville

confirme que Frédéric Back est le citoyen, même si c'est à titre occasionnel, le plus connu d'Huberdeau, laisse entendre le maire François Miller, avec une pointe d'amertume envers les médias. « Depuis vendredi, le téléphone n'arrête pas de sonner. »

Vingt arbres, dit la ville

Mais M. Miller contredit le cinéaste sur un point: selon lui, ce ne sont pas 600, mais bien « une vingtaine d'arbres qu'il faut couper. »

Est-ce plus important que la sécurité d'une centaine d'enfants qui prennent l'autobus pour aller à l'école en empruntant le chemin qui longe la rivière Rouge?

Pour contrer l'érosion qui menace d'emporter la route, les travaux sont nécessaires, dit-il.

« Nous avons eu 1,1 million \$ pour 11 kilomètres à refaire. Si le ministère des Transports veut les réaliser autrement, s'il donne l'argent, s'ils veulent enrocher le rivage, nous le ferons, c'est certain. »

« Je ne tiens pas à m'obstiner avec lui. M. Back fait ça pour le show. Mais je signale que 68 propriétaires ont donné un bout de terrain pour les réparations et qu'il est seul à s'objecter. »

« Les résidents, eux, mettent de la pression pour que cela se fasse. »

Selon le maire, le terrain visé par l'élargissement est « une swamp (un marécage). C'est sûr qu'il trouve ça beau. C'est un écologiste. »

Joint à Montréal, M. Back a maintenu qu'au moins 600 arbres sont menacés. « C'est une forêt bien dense », a-t-il indiqué calmement. Il admet qu'il faut des travaux pour rendre sécuritaire l'endroit, mais « rien ne justifie l'ampleur du dégât qui se prépare. »

Le cinéaste se réjouit cependant qu'il y ait levée de boucliers. « Il y a tellement de situations où on a déboisé des villages en leur faisant perdre leur charme » sans qu'il y ait de réactions.

Un projet que les étudiants contestent

Le stage à Nicolet ne sera plus nécessaire pour les cégépiens en techniques policières

QUÉBEC — La révision du programme de techniques policières, présentement en cours au ministère de l'Éducation (MEQ), prévoit que les cégépiens n'auront plus à suivre un stage à l'Institut de police du Québec, à Nicolet, pour obtenir leur diplôme d'études collégiales (DEC).

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Par ailleurs, l'institut de police n'acceptera que les stagiaires qui ont une promesse d'embauche de la part d'un service de police municipal, de la Sûreté du Québec ou de la Communauté urbaine de Montréal.

Dès la fin de mars, l'institut diminuera de 224 à 168 le nombre de stagiaires étudiants qu'il reçoit trois fois par année.

Le DEC en techniques policières ouvrirait donc directement la porte à des emplois para-policiers, comme agent de sécurité ou policier privé pour une compagnie, ou encore à des études universitaires. Par la même occasion, le MEQ étudie la possibilité de « décontingenter » légèrement l'accès au programme collégial.

Actuellement, les neuf cégéps du Québec, qui offrent le programme, ne peuvent accepter plus de 735 étudiants pour chacune des trois années que dure la formation.

Étudiants inquiets

Ces nombreux changements

inquiètent au plus haut point l'Association des étudiants en techniques policières du Québec (AETPQ).

Au cours d'une conférence de presse, hier, au cégep François-Xavier-Garneau, le président de l'association, M. Yannick Dion, a déclaré que la diminution des places de stagiaire à l'institut de police entraînera un engorgement monstre. À la fin de mars de cette année, 794 étudiants seront en attente d'une place à l'institut, et ce nombre sera de 1038, en avril 1996.

Engagement

Pour le président Dion le gouvernement du Québec a un engagement avec les étudiants présentement inscrits au programme de techniques policières.

« Notre association demande que cet engagement soit respecté et que les conditions présentes au moment de l'admission soient maintenues, y compris le stage de formation à l'institut de police à l'intérieur du programme de trois ans », explique-t-il.

L'association a déjà soumis un mémoire aux ministres de la Sécurité publique, M. Serge Ménard, et de l'Éducation, M. Jean Garon. Les étudiants proposent plusieurs avenues pour accélérer leur stage à l'institut, comme d'en réduire la durée ou d'augmenter le nombre de cours par semaine.

« Le ministre Ménard veut des policiers plus instruits et pourtant il limite le nombre de stagiaires à Nicolet. Comment peut-il composer avec une telle contradiction? », se demande le président de l'association.

Les étudiants ont manifesté, hier, leur ferme intention d'aller jusqu'au bout et d'utiliser d'autres moyens, si nécessaire, pour garder leur droit au stage à Nicolet.



Le président de l'Association des étudiants en techniques policières du Québec, M. Yannick Dion, du cégep de Sherbrooke, et le responsable des relations publiques, M. Jean-Nicolas Nault, du cégep F.-X.-Garneau, ont dénoncé, hier, les changements que le gouvernement veut faire subir à leur formation.

Paris : Herzog continue de mousser la candidature de Québec 2002

PARIS (AFP) — M. Maurice Herzog, membre honoraire du Comité international olympique (CIO), a qualifié de « sérieuse » la candidature de Québec pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2002 à son retour du Canada après une inspection des sites en tant que « spécialiste de la montagne ».

« J'ai été agréablement surpris de ce que j'ai vu, a déclaré le vainqueur de l'Annapurna hier, à

Paris. J'ai pu constater le haut niveau des installations et le rapprochement des sites qui créera une véritable explosion de l'esprit

olympique. »

Sans minimiser les atouts des trois autres villes candidates, « qui présentent également de bons dossiers », M. Herzog a souligné « la profonde tradition des sports d'hiver au Québec, les grandes infrastructures, aéroports, autoroutes et télécommunications qui font de la capitale de la Belle Province « une candidate sérieuse. »

LA POLITIQUE DES PLUS BAS PRIX GARANTIS

Nous sommes si convaincus que **NOS PRIX SONT LES PLUS BAS** que si vous trouvez un article identique à moindre prix, nous battons ce prix de 5%!

* Certaines conditions s'appliquent.

Bouclair

GRATUIT SERVICE DE DÉCORATION à domicile SANS OBLIGATION! (418) 661-0909

VENEZ CHERCHER VOTRE CIRCULAIRE!

Achetez 1m de tissu pour ensembles au prix régulier et obtenez 1m GRATUIT! JUSQU'AU 2 MARS!

Baccarat cour. 8,99 m
Buckingham cour. 9,99 m
Micro-gabardine cour. 11,99 m

25% DE RABAIS!
les autres jours de la vente

TOUS LES ÉPARGNEZ PLUS DE 50%*

POLAR IMPRIMÉS 150 cm

\$7.99 m

* Ce spécial n'est pas disponible aux magasins d'Arthabasca, Jonquière et Rimouski.

25% DE RABAIS!

TOUS LES CHALLIS IMPRIMÉS 115cm

Collection "Phoenix" & "Alexandre" 100% rayonne cour. 7,99 m **\$5.99 m**

20% DE RABAIS!

LIN ET AUTRES FIBRES

Collection "Au Naturel" Textures variées 115cm & 153cm **\$6.99 m**

25% DE RABAIS!

CHAMBRAY UNI et IMPRIMÉ DENIM ASPECT DÉLAVÉ & INDIGO 100% coton, 150cm cour. 11,99 m **\$5.99 m**

25% DE RABAIS!

TISSUS "TROPICAL" UNI et IMPRIMÉ 65% polyester/35% viscose 153cm cour. jusqu'à 13,99m (imprimé) **\$7.49 (uni) m**

PATRONS

Vogue & Butterick **3 POUR 1***
* de valeur égale ou moindre.

Simplicity **\$1.99**
Prix Spécial jusqu'au 3 mars

McCall's **A PARTIR DE \$2.49**

ACCESSOIRES DE COUTURE

FR. GUTERMANN TOUS LES ÉLASTIQUES TOUS LES APPLIQUES TOUS LES RUBANS au mètre TOUTES LES FERMETURES à GLISSIÈRES TOUTES LES DENTELLES ET GARNITURES **33 1/3% DE RABAIS!**

ARTISANAT

BILLES À COLLIER ET ACCESSOIRES POUR SUIVANTS PISTOLETS À COLLE ET BÂTONS DE RABAIS! DENTELLES POUR ARTISANAT sur bobines **20% DE RABAIS! \$1.49**

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

STE-FOY PLACE LAURIER Mail Nord 990, De Bourgogne	QUÉBEC Les Galeries de la Capitale BEAUPORT 3315, rue du Carrefour	VANIER 365, Soumande NEUFCHÂTEL 4100, boul. de l'Auvergne	LÉVIS 95, Route Kennedy ST-ROMUALD 990, De La Concorde	SHERBROOKE 3300, Portland 430, Belvédère Sud
CHICOUTIMI 326, boul. Des Saguenéens	JONQUIÈRE 3477, boul. St-François	RIMOUSKI 36, Montée Industrielle	RIVIÈRE-DU-LOUP 276, Hôtel de Ville	TROIS-RIVIÈRES 3550, boul. Des Forges
SHAWINIGAN 3493, boul. Royale		VICTORIAVILLE-ARTHABASKA 1111, boul. Juras East	DRUMMONDVILLE 400, boul. St-Joseph	HEURES D'OUVERTURE. Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi. Le samedi de 10h à 17h et le dimanche de 12h à 17h.

Plus d'un demi-million de touristes français attendus

PARIS (PC) — Au rythme où vont les choses, le Québec accueillera bientôt plus d'un demi-million de touristes français par année. Ce cap sera franchi au plus tard en 1997, prévoient les services touristiques québécois à Paris.

Encouragé par les dernières statistiques, le patron de l'Office du Tourisme, Gilles Houde, ne voit d'ailleurs pas le jour où s'arrêtera l'augmentation du flux des touristes français.

« On se connaît tellement bien maintenant, qu'il serait plus juste de parler d'amis qui viennent nous rendre visite que de simples touristes », a-t-il lancé hier, en conférence de presse.

L'an dernier, le Québec a accueilli plus de 350 000 visiteurs français, une hausse sur l'année précédente de 16%, à laquelle la faiblesse du dollar n'est sûrement pas étrangère.

En 1985, ils n'étaient que 85 000 : en dix ans, la clientèle française a donc augmenté de 400%. Durant ce temps, le nombre de voyageurs offrant à leurs clients la destination québécoise est passé de 20 à environ 250.

Au fil des années, la France est devenue le principal marché touristique du Québec en dehors de l'Amérique du Nord. Environ 80% des Français qui vont chez leurs « cousins » le font entre mai et octobre. Tourisme Québec déploie depuis quelque temps des efforts considérables pour développer les voyages hivernaux et la « passion neige ». Avec un succès évident.

Ma cabane

Le groupe Nouvelles frontières vient d'enregistrer une augmentation de 30% de ses ventes de « forfaits hiver au Québec » grâce à une importante campagne de publicité menée dans les salles de cinéma. Au cœur de cette stratégie: les traîneaux à chiens, la cabane au fond de la forêt, les motoneiges.

« Les retombées du film publicitaire de 30 secondes projetés dans 150 salles sont tout à fait spectaculaires, souligne-t-on.

Info-impôts

Dans les années antérieures, j'ai déduit des montants pour amortissement sur mon immeuble locatif, afin de réduire mon revenu de location. Est-ce que je serai pénalisé à l'exercice du choix de l'exonération du gain en capital?

Non. Certaines mesures du projet de loi font en sorte que l'exercice du choix relatif à un bien amortissable ne provoquera pas de récupération de l'amortissement; celle-ci sera ajoutée au revenu seulement lors de la disposition réelle de l'immeuble.

ORDRE DES
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

Pré Marée

La plus grande maison du bifteck en ville vous présente avec fierté son menu Pré Marée cuisiné à la perfection et tout simplement délicieux.

Venez célébrer avec l'incomparable filet mignon, bien tendre et vieilli à la perfection, accompagné de succulentes crevettes.

Sublime, que ce Pré et Marée au goût exquis rehaussé

SEULEMENT
1195\$
LE BIFTHÈQUE

*de toutes les garnitures.
Une généreuse salade*

fraîche du jardin accompagnée de petits pains chauds de notre four, frites dorées et croustillantes ou une pomme de terre au four nappée de crème sure.

«Vive la différence!»

Spécial du midi aujourd'hui

LE BIFTHÈQUE

Veau marengo
ou
Filet de sole florentine
Servi avec soupe du jour, garniture, dessert, thé ou café.

695\$

Cette semaine à la Boucherie

Nos spéciaux en vigueur du 1^{er} au 7 mars 1995

LE BIFTHÈQUE

Bifteck de côtes
Pièce de boeuf de 12 à 16 lb de première qualité. Vieilli à la perfection, pour biftecks ou rôtis, tranché comme vous le désirez.

499\$ **1100\$**
lb kg

LE BIFTHÈQUE

Foie de veau de grains

Parfaitement succulent et délicieux dans vos recettes favorites.

389\$ **858\$**
lb kg

LE BIFTHÈQUE

Poulet rôti B.B.Q.

C'est délicieux, si juteux et si délectable. Ce régal vous attend à notre comptoir La Rôtisserie.

499\$
ch.



Encore une fois, tout montant de la TPS perçu sur votre addition vous sera remis en «dollars» rabais applicables sur vos prochains achats à la Boucherie du Bifthèque.

LE BIFTHÈQUE

La plus grande maison du bifteck en ville.

**5050, boul. Hamel, Québec
(418) 871-1717**

Cartes de crédit principales acceptées. Réservations pour groupes de 2 personnes et plus. Salles de réception pour groupes de 25 à 125 personnes.

Heures d'ouverture : dimanche au jeudi de 11 h 30 à 23 h, vendredi et samedi de 11 h 30 à minuit.

* Gratuit le dimanche pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents.